

AudaB



Agence d'urbanisme  
Besançon centre franche-comté

**AudaB**  
Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté

# Rapport d'activités 2016





## Liste des représentants de l'assemblée générale au 7 avril 2016



### Les membres fondateurs

**Grand Besançon :** Bertrand Astric - Catherine Barthelet - Pascal Curie - Yoran Delarue - Pascal Duchezau - Marcel Felt - Jean-Louis Fousseret - Olivier Legain - Alain Loriguet - Michel Loyat - Christian Magnin-Feysot - Anthony Poulin - Karima Rochdi - Serge Rutkowski - Dominique Schauss - Robert Stepourjine / **Etat :** Christiane Barret - Jean-Marc Bouvard - Bernard Falga - Patrick Petour - Christian Schwartz - Thierry Vatin / **Conseil départemental du Doubs :** Françoise Branget - Ludovic Fagaut - Philippe Gonon - Myriam Lemercier - Géraldine Leroy - Michel Vienet.



### Les membres de droit

**SMSCoT de l'agglomération bisontine :** Sylvie Counio - Martine Doney - Gérard Galliot - Thierry Morton - Françoise Presse - Fabrice Taillard / **Commune de Besançon :** Frédéric Allemann - Nicolas Bodin - Pascal Bonnet - Anne Vignot / **Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté :** Saliha M'Piayi / **Communauté de communes du Val Saint-Vitois :** André Pharizat - Pascal Routhier / **Communauté de communes Dame Blanche et Bussière :** Jean-Jacques Glauser - Jean-Claude Petitjean / **Communauté de communes du Val Marnaysien :** Vincent Ballot - Joël Boillon / **Communauté de communes de Vaîte-Aigremont :** Jean-Louis Faivre-Pierret - Dominique Mesnier / **Les communes de l'agglomération bisontine (comprise au sens du périmètre du SCoT, hormis Besançon) :** Sandrine Arnaud - André Avis - Florent Bailly - Jean-Luc Bailly - Véronique Ballet - Sylvaine Barassi - Jean-Louis Baulieu - Thierry Beaumont - François Belot- Georges Blanc - Alain Blessemaille - Pascale Boillot - Jean Bosia - Bernard Bourdais - Valérie Briot - Jacques Canal - Pierre Contoz - Catherine Cuiet - Christophe Demesmay - Jean-Philippe Devevey - Claude Dorier - Sylvain

Dousse - Dominique Ducasse - Patrick Fenollar - Yves Filet - Françoise Galliou - René Girard - Michel Grosjean - Philippe Guillaume - Yves Guyen - Charles Hardy - Denis Jacquin - Alain Jacquot - Emilio Juarez - Franck Laidié - Martine Léotard - Michel Le Teno - Ada Leuci - Jérôme Lievremont - Bernard Looten - François Lopez - Jacky Louison - Rémy Lucas - Christian Magnin-Feysot - Jean-Paul Michaud - Brigitte Mulin - Michel Noiroit - Daniel Paris - Marie-Pierre Petitot - Philippe Pichery - Michel Pidancet - Alain Plumet - Elisabeth Rogrigues - Thierry Ruffin - Annie Salomez - Frédéric Salvi - Cyril Vey - Bernard Vougnon.



### Les membres adhérents après agrément dit « territoire élargi »

**Parc naturel régional du Haut-Jura :** Philippe Passot / **Commune de Gray :** Christophe Laurençot / **Syndicat mixte du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté :** Patrick Elvézi / **Syndicat mixte de coordination pour le développement du secteur de la gare Besançon Franche - Comté TGV :** Jean-Jacques Glauser / **Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Graylois :** Frédéric Henning / **PETR du Pays Horloger :** Jean-Marie Binetruy / **PETR du Pays Lédonien:** Jean-Marie Binetruy / **Lavans-lès-Saint-Claude :** Isabelle Dunod / **Pays du Haut-Doubs :** en cours de nomination.



### Les membres adhérents après agrément dit « partenariat élargi »

**Caisse des dépôts et consignations :** Roland Massuda / **Chambre interdépartementale d'agriculture du Doubs :** Christian Morel / **Chambre des métiers et de l'artisanat du Doubs :** Carine Baulard / **Groupement des bailleurs sociaux du Doubs :** Yves Daouze / **Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets (SYBERT) :** Jean-Marc Bousset / **SPL Territoire 25 :** Vincent Fuster / **SNCF Réseau :** Laurent Fléchet.

## Mot de la Présidente



Catherine BARTHELET,  
Présidente de l'AudaB  
Photo : AudaB

L'activité 2016 de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon, depuis le 16 novembre 2016 Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté (AudaB), confirme son rôle de proximité auprès de ses membres et de ses représentants.

L'AudaB a poursuivi la mise en œuvre de ses orientations pluriannuelles 2014-2016. Articulées autour de quatre grands chapitres qui déterminent le sens de l'activité, l'AudaB a développé de manière constante son ingénierie et son savoir-faire pour réaliser avec efficacité les actions prévues. Sa capacité à s'organiser, sa réactivité, son adaptation aux évolutions du programme en cours d'année ont été une nouvelle fois la force de l'équipe pluridisciplinaire de 18 salariés permanents. Sa notoriété en grand territoire a facilité l'adhésion progressive de nouveaux membres qui ont consolidé le programme et le fonctionnement de l'association.

L'agence d'urbanisme, avant tout, ce sont des membres et des partenaires, des réseaux, une équipe, des territoires dans un espace centre franc-comtois. Elle a développé des compétences, des méthodes et des techniques, s'adaptant aux « étapes urbaines et intercommunales », aux modifications géographiques locales et régionales, s'adaptant aussi à sa propre vie d'agence et à ses évolutions stratégiques, tout en s'efforçant de garantir un service constant et de qualité. Dans ce territoire en perpétuel mouvement, l'AudaB a animé ses dispositifs d'observation et des cadres d'échanges qui permettent aux acteurs, aux élus, d'imaginer l'avenir et de débattre des futurs souhaitables ; soit une véritable ouverture sur la prospective partagée.

Notre agence s'est ainsi, comme je l'ai dit précédemment, investie au profit de nouveaux espaces autour de l'agglomération bisontine et a activement participé à l'inter-territorialité et à la planification dans les réflexions des projets de territoires, à différentes échelles.

Dans ce cadre général d'activité dynamique, l'AudaB a souvent été en première ligne ou fortement sollicitée pour participer et contribuer à la création de réponses relatives aux enjeux d'aménagement et de développement local. Efficace outil partenarial et pluridisciplinaire, elle a défendu les intérêts durables communs et a favorisé l'harmonisation des politiques publiques.

L'association a également connu en 2016 une évolution de ses statuts qui ont été modifiés afin d'améliorer et d'adapter son fonctionnement à ses nouvelles réalités de gouvernance et de territoires. Une nouvelle dynamique est ainsi engagée pour les années à venir, avec le soutien de tous les membres.

2016, c'est aussi la poursuite, notamment avec la fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) dont je suis vice-présidente, d'une inscription durable et reconnue de l'AudaB dans le paysage local et national.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activités 2016 et pour nous tous une excellente, motivante et agréable année 2017.

Bien sincèrement,

Catherine BARTHELET,  
Présidente de l'AudaB,  
vice-présidente de la FNAU



## Les quatre grandes missions de l'agence

4



**La ville durable, à l'interface des mutations urbaines, du projet d'agglomération et de la métropole en réseau**



Le développement durable est au cœur des métiers et des actions de l'agence. La fabrication des villes et des territoires doit intégrer ces notions en amont des projets.

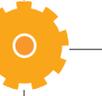
En se positionnant au cœur de l'élaboration des politiques publiques de demain, en se tenant aux côtés de ses membres, l'AudaB s'affirme au quotidien comme un relais local incontournable des bonnes pratiques de développement durable de son territoire en perpétuelle évolution.

**La planification territoriale et l'urbanisme durable, du schéma de cohérence territoriale à sa mise en œuvre locale et interterritoriale**

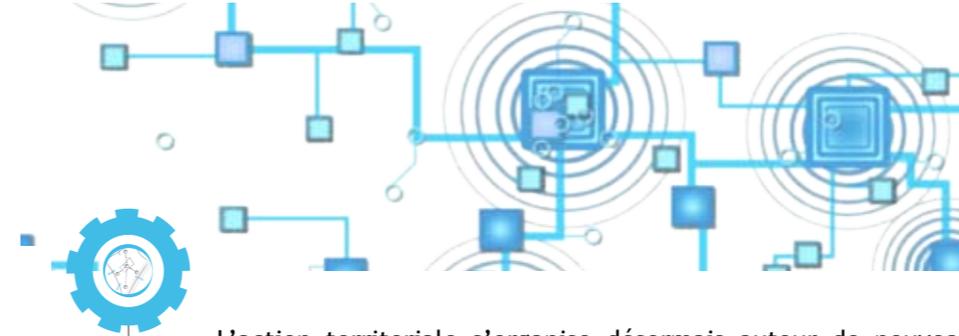


Les évolutions législatives renforcent le rôle des SCoT et leur attribuent de nouvelles responsabilités faisant des SCoT des documents de référence incontournables.

L'AudaB facilite la traduction du SCoT de l'agglomération bisontine dans les projets communaux et prépare sa future révision. Forte de son expérience, les savoir-faire de l'agence sont reconnus par des nouveaux territoires franc-comtois qui s'appuient sur l'AudaB pour les accompagner dans la réalisation de leur SCoT.



5

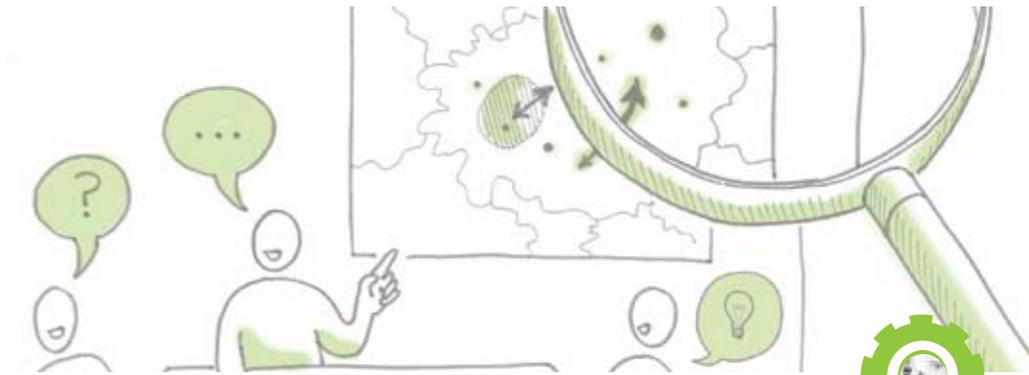


**Les grandes dynamiques territoriales, au croisement de la stratégie et du projet de développement**

L'action territoriale s'organise désormais autour de nouveaux systèmes de coopérations à l'échelle départementale, régionale et métropolitaine.

L'AudaB se positionne au cœur des politiques de coopérations et de stratégies de développement de ses partenaires institutionnels. Lieu de débat, d'animation et d'expertise, l'agence accompagne les territoires afin de générer les conditions d'une bonne articulation entre les projets.

**L'animation, l'observation, l'exploration, au carrefour de la connaissance et de l'intelligence partagées**



L'espace dans lequel nous vivons est en perpétuel mouvement, alors que les décisions politiques engagent sur le long terme et impactent les générations futures.

Dans cette société en évolution permanente, l'AudaB est un laboratoire d'idées et un carrefour de la connaissance au service de la bonne compréhension des territoires. Animatrice et pilote d'un regard croisé de l'espace de vie local, sa mission vise à construire une intelligence partagée avec ses membres.



CCIT du Doubs

Document : AudaB

## La modification des statuts de l'AudaB

### Contexte (Extrait du rapport préparatoire du Conseil d'administration (CA) du 4 novembre 2015)

« Les statuts de l'AudaB doivent être modifiés pour des questions simples de mise en conformité, mais peut-être aussi pour adopter des évolutions visant à améliorer le fonctionnement de l'association.

La proposition d'une démarche et d'un débat sera présentée au Conseil d'administration, permettant de déterminer un projet de modification des statuts, conduisant à leur adaptation aux évolutions de l'agence d'urbanisme et à une amélioration et une simplification de son fonctionnement.

Notamment, de nouveaux membres ont adhéré à l'AudaB depuis 2013, s'inscrivant dans le projet de développement et d'élargissement du périmètre de l'AudaB engagé dans les programmes pluriannuels 2011-2013 et 2014-2016.

Par ailleurs, certains membres ont réduit ou augmenté, ces dernières années, leur niveau d'engagement financier auprès de l'AudaB. »

### TEMPS 1 : LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE MODIFICATION DES STATUTS DE L'AUDAB

- **Conseil d'administration (CA) du 4 novembre 2015**  
Catherine BARTHELET a informé les représentants du Conseil d'administration de la volonté de proposer quelques pistes de réflexion, de faire évoluer les statuts de l'AudaB et les adapter aux nouveaux modes de fonctionnement, tout en confortant le rôle des 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> collègues dans la gouvernance de l'agence. L'objectif est également de rendre les statuts plus dynamiques. Un cabinet juridique accompagne l'agence dans cette réflexion.

### TEMPS 2 : DÉBAT CONCERNANT LE PROJET DE MODIFICATION DES STATUTS

- **Conseil d'administration du 11 février 2016**  
Les représentants du Conseil d'administration ont débattu autour d'une première version des statuts suite aux différents retours du Bureau. Cette version a été travaillée par Michel ROUGET avec une assistance juridique pour s'assurer de sa viabilité et réaliser des simulations.

- **Conseil d'administration du 7 avril 2016**  
Les réflexions sur le contenu des statuts et des simulations se sont poursuivies.

La Présidente a informé qu'une consultation écrite a été prévue afin d'obtenir les réactions, les idées et les remarques de l'ensemble des membres.

- **Assemblée générale (AG) du 7 avril 2016**  
Un premier projet de modification des statuts de l'AudaB a été transmis.

Les représentants du CA ont été informés que, localement, chaque membre était consulté en amont et bénéficiait d'un temps de réflexion au sein de sa collectivité.

Cette procédure a conduit à une Assemblée générale extraordinaire en fin d'année 2016. Ce projet a été juridiquement vérifié et soumis à la validation du Conseil d'administration d'automne 2016.

### TEMPS 3 : LA CONSULTATION ÉCRITE POUR LA MODIFICATION DES STATUTS

- **Consultation écrite pour le projet de modifications des statuts de l'AudaB**

Une consultation écrite a été ouverte entre le 1<sup>er</sup> juin 2016 et le 25 août 2016 à l'ensemble des représentants de l'AudaB, aux Présidents et Maires des structures (collectivités) partenaires et aux Directeurs généraux.

### TEMPS 4 : RENDU DES RÉPONSES REÇUES ET VALIDATION DES STATUTS

- **Conseil d'administration du 19 octobre 2016**  
Le CA a pris des positions et des décisions préparatoires à l'Assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2016 sur l'ensemble du texte du projet de modification des statuts. Les points principaux ont été abordés : le nom de l'agence, le périmètre des membres de droit élargi à l'aire urbaine de Besançon, la gouvernance, les quorum notamment...

- **Assemblée générale extraordinaire du 16 novembre 2016**

À cette occasion, le projet de modification des statuts de l'agence a été présenté en détail. Suite à cela, l'AG a validé à l'unanimité les nouveaux statuts de l'AudaB.

### TEMPS 5 : LA MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX STATUTS DE L'AUDAB

Suite à la validation des nouveaux statuts, plusieurs étapes se sont succédé jusqu'à la fin de l'année 2016 :

- Validation par le comité juridique de l'AudaB composé de Catherine BARTHELET - Présidente de l'AudaB, Gérard GALLIOT - Trésorier de l'AudaB, Maître Catherine SUISSA - Avocate, Murielle GENIN - commissaire aux comptes et Michelle MARECHAL - expert-comptable, sous la direction de Michel ROUGET.
- Envoi du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire mi-décembre à tous les représentants.
- Signature des nouveaux statuts de l'AudaB fin décembre par Catherine BARTHELET - Présidente et Nicolas BODIN - 1<sup>er</sup> Vice-président de l'AudaB.
- Envoi d'un courrier le 22 décembre aux membres concernés par la modification du nombre de leurs représentants en assemblée générale et en conseil d'administration.



# Sommaire



**La ville durable, à l'interface des mutations urbaines, du projet d'agglomération et de la métropole en réseau**

- 11** ● **Schéma d'aménagement du Grand Besançon**
  - La finalisation du schéma d'aménagement et de la stratégie foncière du Grand Besançon
- 12** ● **Projets urbains stratégiques et structurants**
  - Les sites stratégiques en secteur urbain dense
  - L'appui à la définition de projets urbains durables des communes et des intercommunalités en périphérie des agglomérations
  - L'appui au développement et à l'aménagement de l'espace de projet de la gare Besançon Franche-Comté TGV
- 15** ● **Programme local de l'habitat (PLH)**
  - Le soutien au suivi et à l'animation du PLH
  - L'accompagnement dans la mise en œuvre du PLH en communes
- 17** ● **Plan de déplacements urbains (PDU)**
  - Le soutien au suivi et à l'animation du PDU
  - L'accompagnement dans la mise en œuvre des actions du PDU
- 19** ● **Paysage et environnement**
  - La charte paysagère d'agglomération
  - L'adaptation au changement climatique



**La planification territoriale et l'urbanisme durable, du schéma de cohérence territoriale à sa mise en œuvre locale et interterritoriale**

- 23** ● **Faire vivre le SCoT**
  - Mise en œuvre du SCoT
- 24** ● **Évolution du SCoT de l'agglomération bisontine**
  - La poursuite des études préalables à la révision
- 26** ● **Projets de planification en territoire élargi**
  - Les missions d'assistance et de conseil



**Les grandes dynamiques territoriales, au croisement de la stratégie et du projet de développement**

- 31** ● **Pôle métropolitain Centre Franche-Comté**
  - Accompagner le développement et le rayonnement du pôle métropolitain Centre Franche-Comté (CFC), le projet stratégique et le plan d'actions
- 32** ● **Projets stratégiques et de développement en territoire départemental et régional**
  - Participation aux travaux de mise en œuvre du schéma départemental de l'accessibilité des services au public du Doubs
  - Les dynamiques territoriales
  - Accompagnement du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)
  - Le pôle régional d'appui aux territoires (PRAT) et le club PLUi



**L'animation, l'observation, l'exploration, au carrefour de la connaissance et de l'intelligence partagées**

- 37** ● **Ville et Territoires animés**
  - Le suivi des études de l'agence : le 30/30
  - La collaboration permanente à titre d'experte
- 39** ● **Ville et Territoires observés**
  - Le système d'information géographique et statistique de l'AudaB
  - L'observatoire de la mobilité
  - L'observatoire socio-urbain (OSU) de l'agglomération bisontine
  - L'observation des effectifs scolaires
  - L'observatoire départemental de l'habitat (ODH) et l'accompagnement au plan départemental de l'habitat (PDH)
  - L'observatoire général d'agglomération du Grand Besançon
  - Le suivi de la zone franche urbaine (ZFU) de la ville de Besançon
- 46** ● **L'AudaB itinérante et communicante**

## ZOOM SUR

*Vers un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ?*

## ZOOM SUR

*L'élaboration du SCoT du Pays Horloger*

## ZOOM SUR

*REQUEST*

## ZOOM SUR

*Les analyses prospectives spécifiques*



# La ville durable, à l'interface des mutations urbaines, du projet d'agglomération et de la métropole en réseau



## SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU GRAND BESANÇON

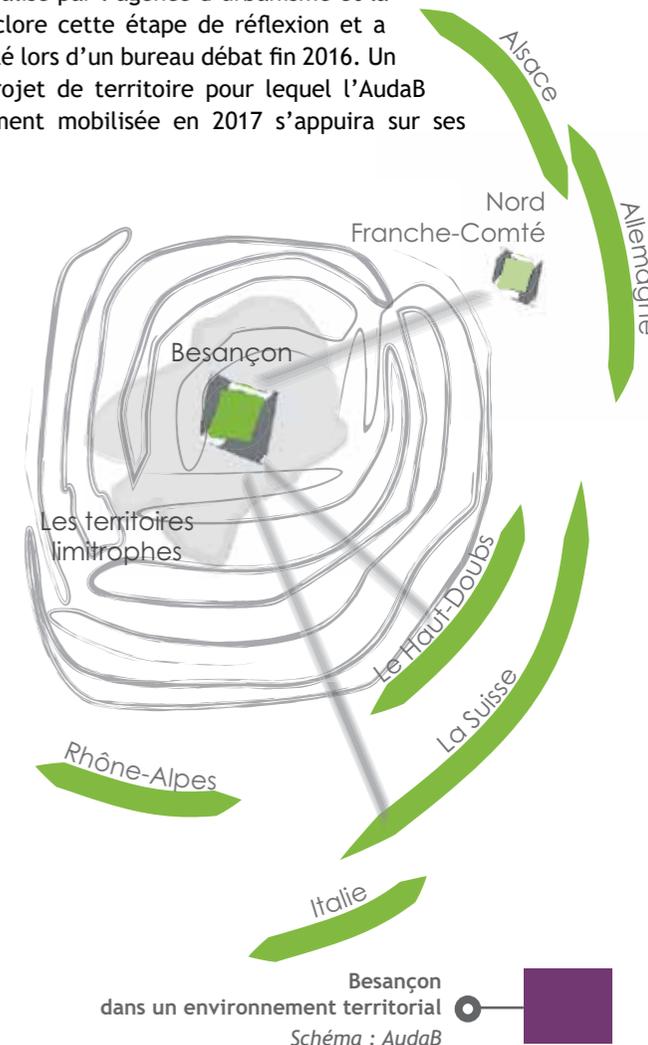
### La finalisation du schéma d'aménagement

En 2015, l'agence d'urbanisme avait réalisé une analyse des différents documents sectoriels de programmation ou de planification (SCoT, PCAET, PDU, PLH...) afin de dégager à la fois les grandes lignes de force du projet de territoire du Grand Besançon mais également les éventuels points de conflit ou d'incohérence. Dans un second temps, un groupe de travail composé d'élus a été créé afin de pouvoir débattre des contenus de cette analyse. Ce groupe qui s'est réuni à sept reprises en 2016 a été co-animé par l'AudaB et la Direction Stratégie et Territoire (DST) du Grand Besançon.

Concomitamment au travail précédemment réalisé, les différentes réformes (loi NOTRe principalement et ses nouveaux périmètres) conjuguées à la raréfaction de l'argent public impactant l'ensemble des collectivités territoriales ont conduit ce groupe à s'interroger sur le positionnement et la stratégie de développement du Grand Besançon dans ce nouveau contexte territorial.

Au terme des 7 séances, une nouvelle ambition pour l'agglomération a été clairement exprimée et des premières orientations ont vu le jour. Un document de synthèse réalisé par l'agence d'urbanisme et la DST vient clore cette étape de réflexion et a été présenté lors d'un bureau débat fin 2016. Un nouveau projet de territoire pour lequel l'AudaB sera fortement mobilisée en 2017 s'appuiera sur ses réflexions.

tourisme événements  
course d'orientation  
**innovation** outdoor  
raid handi fort économie  
triathlon Vauban **Sport nature**  
**tour de France** santé publique  
via ferrata canoë kayak  
trail des Forts **attractivité**  
**technologie** recherche  
tout Besançon court santé formation  
vêtements connectés  
partenariats





## PROJETS URBAINS STRATÉGIQUES ET STRUCTURANTS

### Les sites stratégiques en secteurs urbains denses

En 2016, l'AudaB a renouvelé son action auprès de la ville de Besançon à travers l'accompagnement des réflexions concernant l'avenir des sites en mutation, la durabilité des quartiers, la pédagogie et la sensibilisation quant à la diversité des formes urbaines et les usages dans les espaces publics.

#### Casamène : mise en valeur de l'entrée de ville

Ce secteur a fait l'objet d'une réflexion en 2016 au sein de l'AudaB et en collaboration avec les services techniques de la ville de Besançon (Département de l'urbanisme et des grands projets urbains, Archives municipales). Il est marqué par la présence de friches industrielles et ressenti comme une zone de transition entre l'échangeur de Beure (entrée d'agglomération) et le faubourg Tarragnoz (entrée du centre-ville). La démarche menée a abouti à la réalisation d'un diagnostic urbain et à la proposition de quelques orientations pour la valorisation du secteur.

Mise en valeur de l'entrée de ville Casamène  
entrée de ville Est  
Croquis : AudaB



#### L'espace public bisontin : créateur de lien social

L'année 2016 a vu l'aboutissement de la démarche entreprise en 2015 avec la collaboration d'une stagiaire Eurodyssée (programme européen). En effet, l'AudaB a présenté les contenus de ces études aux partenaires locaux et cette réflexion a été valorisée lors de la 37<sup>ème</sup> rencontre nationale des agences d'urbanisme (Bayonne, octobre 2016 - cf. AudaB itinérante et communicante). À la demande de la ville de Besançon, l'agence a réalisé une fiche supplémentaire concernant la place Victor Hugo (analyse et idées d'intervention).



Les différents usages de l'espace public  
Pictogrammes : AudaB

#### Les formes urbaines de l'agglomération bisontine

L'AudaB a continué la démarche commencée en 2015 concernant l'analyse et le partage de connaissance des formes urbaines de l'agglomération bisontine.

Les études ont compris l'actualisation des études réalisées précédemment et l'analyse de l'évolution urbaine du secteur sud-ouest de la Boucle, soit le secteur comprenant l'ancien hôpital Saint-Jacques, l'ancien Arsenal, Chamars, le parc de la Gare d'Eau et le quartier de la Préfecture.

Le volet pédagogique et de sensibilisation de la démarche a été développé à travers plusieurs présentations aux partenaires (30/30 et SMSCoT) et une balade urbaine ouverte au public dans le cadre des journées européennes du patrimoine.



Chenevey-et-Morogne - Aménagement du lavoir - Montage : AudaB

### L'appui à la définition de projets urbains durables des communes et des intercommunalités en périphérie des agglomérations

L'assistance de l'AudaB auprès des communes membres pour la définition des projets d'aménagement s'est renouvelée en 2016 avec des missions diversifiées.

Les projets communaux de **Chenevey-et-Morogne** et de **Jallerange**, concernant respectivement la valorisation des espaces de vie et la réhabilitation de la cure, ont vu l'aboutissement d'une étape importante avec la matérialisation des rapports d'étape et des présentations en conseil municipal (Chenevey-et-Morogne) et en réunion publique (Jallerange).

Les études préalables pour le **projet de restructuration de l'EHPAD Alexis Marquiset**, portées par les communes de Mamirolle et Saône et par le Département du Doubs, ont permis la présentation du diagnostic détaillé, du pré-programme et des hypothèses de restructuration en conseil d'administration de l'établissement du 18 février 2016, une étape clé pour ce projet.

L'agence accompagne la commune de **Lavans-lès-Saint-Claude** dans le cadre de son projet de requalification des espaces publics du centre-bourg. Cette mission, menée conjointement avec le CAUE du Jura, consiste à proposer une méthodologie de travail sur plusieurs années, à réaliser un recensement des besoins, à organiser une consultation des habitants et à imaginer la faisabilité fonctionnelle des différentes hypothèses envisagées.

La commune de **Dannemarie-sur-Crète** a sollicité l'AudaB pour l'analyse du secteur autour de l'église en vue de sa requalification. La réflexion a été menée conjointement avec les élus communaux, ainsi qu'avec le concours du STA (service territorial d'aménagement) du Département du Doubs et du SDIS 25 (service départemental d'incendie et de secours) afin de mieux intégrer les problématiques liées à la voirie départementale et à la sécurité incendie. Le diagnostic et les orientations d'aménagement ont été présentés en réunion publique.

La nouvelle commune de **Vaire** (fusion de Vaire-Arcier et Vaire-le-Petit) a fait appel à l'AudaB et au CAUE du Doubs pour étudier la réorganisation et la valorisation des centralités communales : tuilerie, lavoir, site de l'école et de la salle de convivialité.

L'agence s'est investie dans l'accompagnement du projet de MARPA (maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie) de la **Communauté de communes du Pays d'Ornans** à Ornans. L'agence a proposé une définition de la mission du mandataire du maître d'ouvrage, rédigé le DCE (dossier de consultation d'entreprises) et réalisé l'analyse des offres.

Les communes de **Thise** et **Les Auxons** ont sollicité l'AudaB en tant qu'expert pour participer aux jurys de maîtrise d'œuvre respectivement pour la construction d'une MARPA et d'un pôle sportif.



## Aqueduc gallo-romain d'Arcier : une étape supplémentaire vers la restauration

Depuis 2012, l'AudaB accompagne les communes de Chalèze, Chalezeule, Besançon, Montfaucon et Vaire-Arcier ainsi que le Grand Besançon dans la valorisation de l'aqueduc gallo-romain d'Arcier.

En 2016, en collaboration avec l'association « L'Aqueduc d'Arcier, patrimoine historique » initiée par ces collectivités et présidée par Jean-Pierre METTETAL, l'agence a élaboré un topo guide de 24 pages couleurs intitulé « Balade au fil de l'eau, circuit vélo entre vallée du Doubs et aqueduc gallo-romain d'Arcier ». Le document propose un circuit de visite pour découvrir l'ouvrage d'art mais aussi différents sites méconnus à proximité. Leur point commun : l'eau et son exploitation au fil des siècles. Imprimé avec le concours du Grand Besançon, le topoguide est disponible à l'Office du tourisme et des Congrès de Besançon, dans les communes concernées et à l'accueil du Grand Besançon. Il donne ainsi une visibilité grand public accrue à l'ouvrage d'art.

L'année 2016 a par ailleurs été marquée par les demandes de devis précis pour les opérations de valorisation (réalité augmentée) et de restauration à venir. De premières discussions avec les financeurs potentiels ont également été engagées et autorisent à envisager des réalisations prochaines.

## L'appui au développement et à l'aménagement de l'espace de projet de la gare Besançon Franche-Comté TGV

En 2016, après 3 années passées au service du Syndicat Mixte du Secteur Nord, les études de l'AudaB se sont achevées. En effet, l'année écoulée a acté la dissolution du syndicat d'études et avec elle la fin de l'accompagnement de l'agence. Toutefois, cette

## Transformation de la ZPPAUP de Gray en site patrimonial remarquable

Consciente de la richesse de son patrimoine mais disposant d'un outil de protection rendu caduc par les différentes évolutions législatives de ces dernières années (Loi relative à la Liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine dite « loi LCAP »), la commune de Gray a entrepris de transformer sa Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) en un Site patrimonial remarquable (SPR). L'AudaB accompagne ainsi la collectivité dans ses démarches depuis le début du processus.

Au-delà des seuls impératifs réglementaires, la transformation de son outil de protection permettra à la collectivité de disposer d'un outil plus récent, plus efficace, plus souple et plus adapté aux impératifs de protection actuels. Il lui permettra également de poursuivre le développement urbain de son territoire tout en se réappropriant les richesses de son patrimoine.

En 2016, l'agence a rédigé les pièces du dossier de consultation visant le recrutement du bureau d'étude (cahier des clauses particulières, règlement de consultation, décompte forfaitaire des prix et acte d'engagement). Elle a également analysé les offres retenues et a enfin participé à la plupart des réunions de commission locale.

année a été riche en travaux et a permis d'éclairer les élus du syndicat mixte sur des thématiques variées liées à l'aménagement du territoire au sens large.

À la demande du Syndicat mixte, et pour préciser les orientations du projet de territoire, 6 fiches thématiques ont été produites ; elles ont été rédigées de façon à être le plus opérationnelles et destinées aux élus du territoire.

Les 6 fiches thématiques  
Documents : AudaB



## PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

### Le soutien au suivi et à l'animation du PLH

#### Le suivi et l'évaluation réguliers du PLH

L'AudaB poursuit son implication auprès du Grand Besançon pour le suivi évaluation du PLH 2013-2019. Le bilan annuel 2015 du PLH rassemble, comme les années précédentes, les indicateurs quantitatifs de réalisation pour chaque fiche-actions du PLH.

Une méthodologie d'évaluation du PLH à mi-parcours a été proposée à l'approche des 3 ans de l'approbation du PLH. Une vingtaine d'entretiens évaluatifs, menés par l'AudaB fin 2016, laissent la parole aux partenaires du PLH pour tirer le bilan de la mise en œuvre de la politique de l'habitat portée par l'intercommunalité.

#### L'animation et l'observation

En 2016, l'observatoire du PLH a mis en lumière le métier d'aménageur foncier en traduisant leur rôle dans le processus de production de l'habitat. Au-delà de la publication des chiffres-clés du PLH, cette démarche a permis de tisser des liens entre l'AudaB et ce corps de métier.

L'observation s'est aussi attachée en 2016 à l'étude du parc locatif social du Grand Besançon. Les analyses de l'AudaB ont largement contribué au contenu de la première Conférence Intercommunale du Logement de l'agglomération qui s'est tenue le 21 octobre 2016. Cette première séance ouvre le chantier de la politique de peuplement, enjeu majeur de la politique de l'habitat du Grand Besançon pour 2017.

Une visite de l'agglomération, ayant pour thématique le PLH, a été préparée par l'AudaB. Déroulant le thème de la densité de logements, elle proposera un circuit de découverte d'opérations immobilières dans l'est de l'agglomération bisontine. Cette animation conçue en 2016 sera organisée en 2017.



Hauts du Chazal à Besançon

Photo : AudaB

Pouilley-les-Vignes

Photo : AudaB





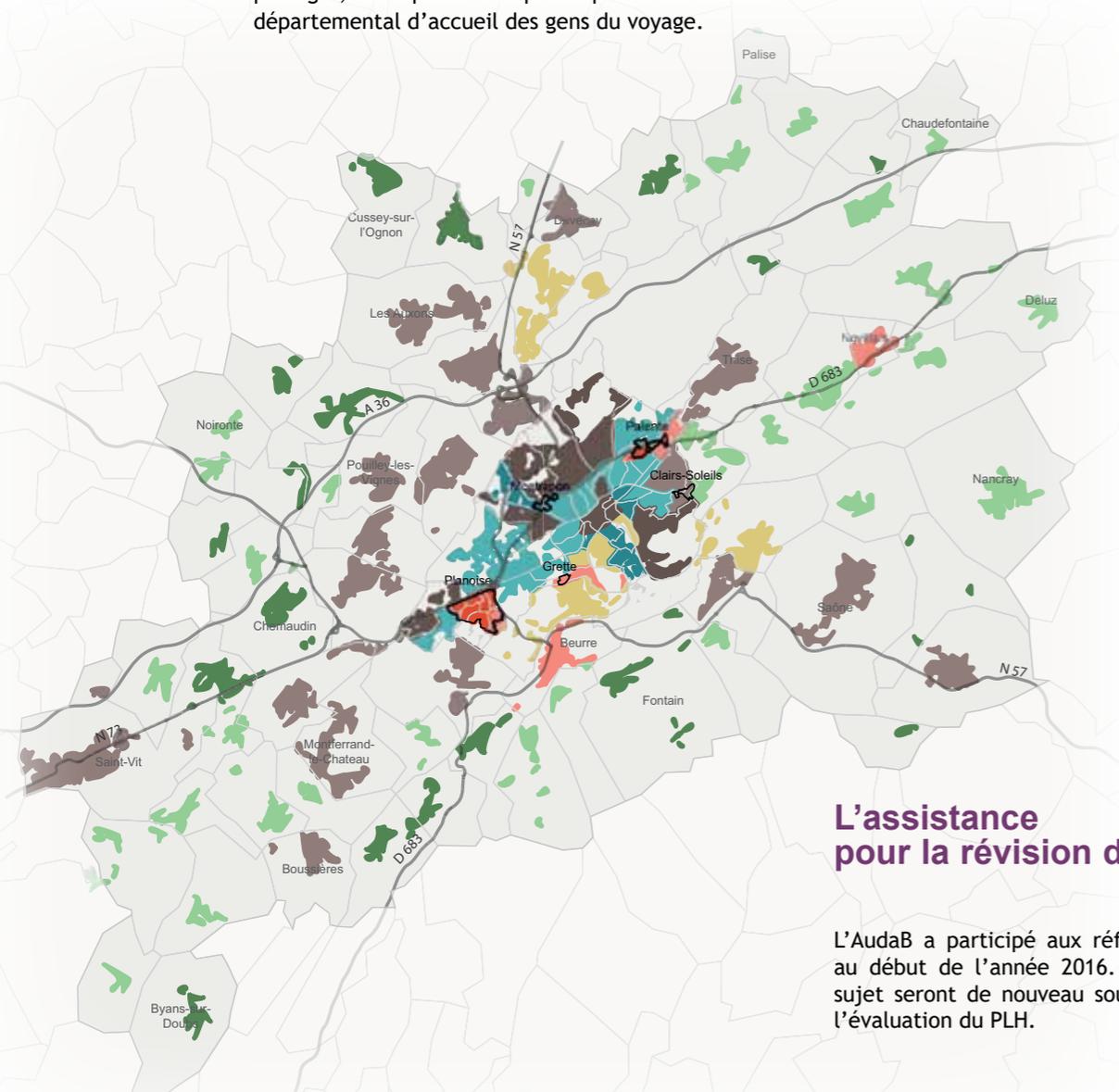
## L'accompagnement dans la mise en œuvre du PLH en communes

16

Par des travaux spécifiques, l'AudaB a accompagné le Grand Besançon sur deux dossiers en 2016 :

- Recherche de potentialités foncières pour l'aménagement d'une aire de très grands passages, en réponse aux prescriptions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

- Méthodologie et traitements de données pour établir un plan de relogement pour le 13 rue Brûlard à Besançon.



**Développement résidentiel et démographique du Grand Besançon**  
Carte : AudaB

## L'assistance pour la révision du PLH

L'AudaB a participé aux réflexions du Grand Besançon au début de l'année 2016. Les questionnements à ce sujet seront de nouveau soulevés en 2017 à l'issue de l'évaluation du PLH.

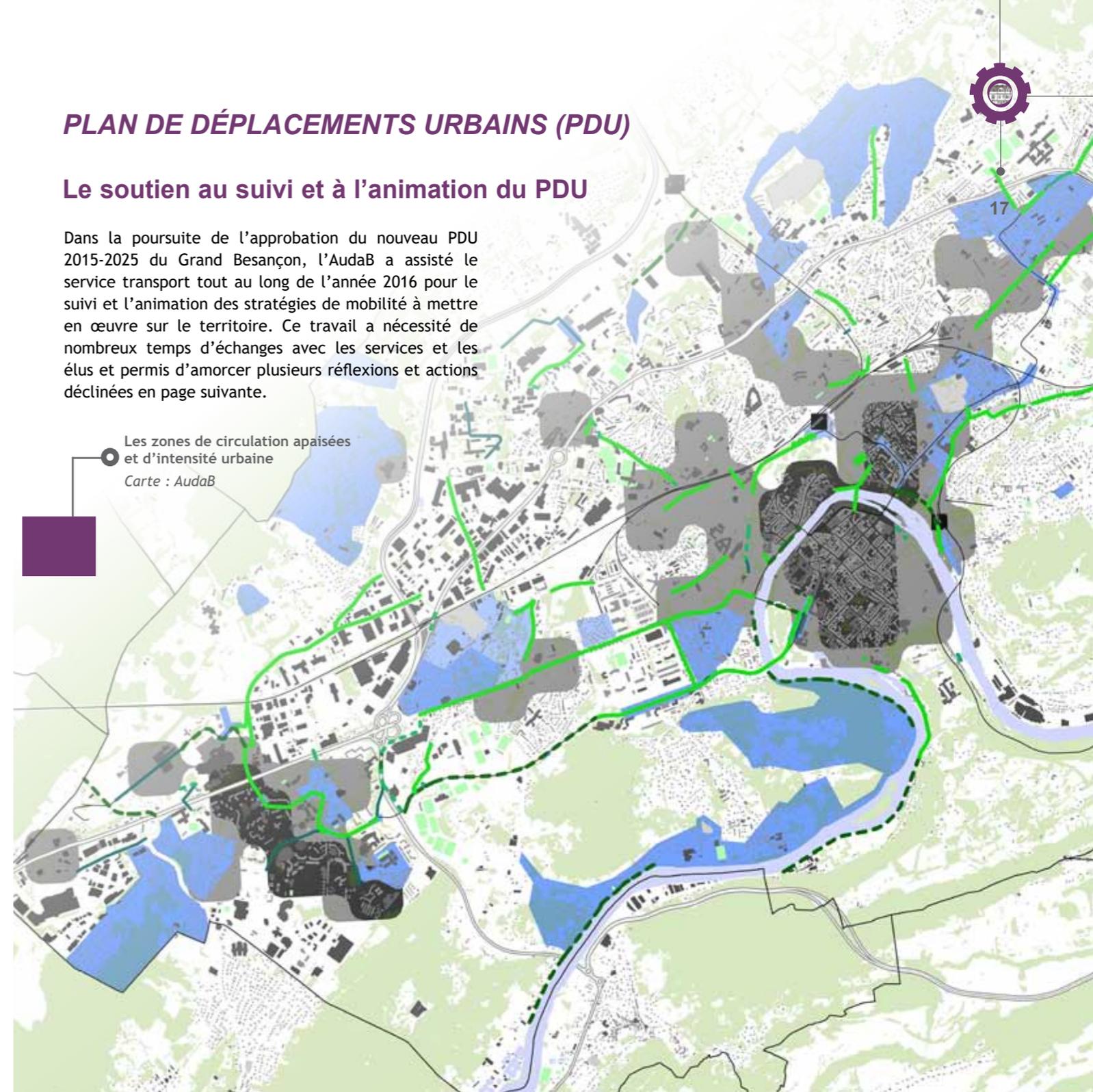


## PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)

### Le soutien au suivi et à l'animation du PDU

Dans la poursuite de l'approbation du nouveau PDU 2015-2025 du Grand Besançon, l'AudaB a assisté le service transport tout au long de l'année 2016 pour le suivi et l'animation des stratégies de mobilité à mettre en œuvre sur le territoire. Ce travail a nécessité de nombreux temps d'échanges avec les services et les élus et permis d'amorcer plusieurs réflexions et actions déclinées en page suivante.

**Les zones de circulation apaisées et d'intensité urbaine**  
Carte : AudaB



17



## L'accompagnement pour la mise en œuvre des actions du PDU

Suite à l'approbation du projet et du plan d'actions du nouveau PDU, l'AudaB a initié plusieurs chantiers, en appui du service transport du Grand Besançon.

### Une mission d'animation

L'agence a poursuivi la démarche, en début d'année, d'ateliers de la mobilité dans les secteurs du Grand Besançon permettant d'initier la territorialisation du PDU et d'identifier les projets communaux. Ces ateliers, animés par l'AudaB et le service transport du Grand Besançon, sont centrés sur un travail sur plan, en petits groupes et permettent de brosser finement le champ des possibles pour la construction du système de mobilité et l'application de l'urbanisme des proximités aux échelles communales et intercommunales.

### Une mission de conseil et d'expertise

L'AudaB a pu initier plusieurs réflexions conjointes entre le département mobilités et la direction stratégie et territoire du Grand Besançon portant sur les stratégies de mobilité et notamment :

- l'élaboration d'une stratégie ferroviaire d'agglomération, basée en premier lieu sur le diagnostic des haltes et gares du Grand Besançon et élargie aux problématiques de grande accessibilité, de relations avec les pôles urbains proches et les territoires partenaires. 4 fiches projets synthétiques ont été également réalisées par l'agence à destination des élus. Ce travail, qui se poursuivra en 2017, permettra d'alimenter les schémas régionaux futurs ;

- la participation à la définition des évolutions possibles du réseau Ginko dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public ;
- et une réflexion sur les choix résidentiels et les mobilités professionnelles associés dans le cadre de la fusion régionale en collaboration avec le laboratoire THÉMA.

### Une mission d'étude

L'AudaB a également fourni un important travail technique en 2016 centré sur plusieurs études programmées par le plan d'actions du nouveau PDU, dans la continuité de 2015.

- **Action 11 du PDU - Fonctions urbaines des voies :** l'AudaB a poursuivi en 2016 l'étude de la fonction urbaine des voies et des espaces publics de l'agglomération. Après des rencontres avec les gestionnaires des espaces publics (ville de Besançon, Conseil départemental du Doubs) pour valider le suivi, cette démarche s'est concentrée pour cette année sur la poursuite du travail cartographique et de croisement de données socio-économiques et de mobilité. Ces travaux ont permis d'identifier les zones d'intensités urbaines de l'agglomération et viseront à établir des règles d'aménagements permettant un meilleur partage des espaces publics en faveur des modes alternatifs à la voiture dans les futurs documents d'agglomération. Ce travail a également été utilisé pour poser les bases d'une hiérarchisation des voiries à l'échelle du Grand Besançon, demandée par le SMCot de l'agglomération bisontine.

- **Contrats d'axes :** après la réalisation d'un premier diagnostic des potentialités urbaines situées autour des haltes et gares de l'agglomération bisontine et de leur accessibilité, l'agence a pu présenter ce travail et continuer à l'alimenter notamment en anticipant sur l'extension du périmètre de l'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (gares de Saint-Vit et Byans-sur-Doubs). Ce travail consolidé a permis également d'alimenter la réflexion plus globale concernant la stratégie de mobilité ferroviaire du Grand Besançon.



Ateliers de la mobilité  
Photos : AudaB



## PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT

### La charte paysagère d'agglomération

En 2016, l'AudaB a poursuivi sa mission d'assistance au Grand Besançon dans le cadre de l'animation de la charte paysagère de la vallée du Doubs, à travers l'appui à l'animation d'une journée des paysages, organisée par le Grand Besançon, et rassemblant élus et associations œuvrant pour la préservation et la valorisation du patrimoine paysager de la vallée du Doubs. Cette journée a été l'occasion de présenter et d'échanger autour de plusieurs projets.

Au-delà de sa participation à cette journée au titre d'acteur du paysage, l'AudaB a également élaboré un document de synthèse de cette journée d'animation. Ce document remplit plusieurs rôles : il reprend la présentation des projets communaux en faveur du paysage, établit une synthèse des échanges entre les participants et présente les différents acteurs institutionnels présents à la journée et leurs activités.

À travers ce document, il s'agit d'une part de garder une trace écrite de la journée et des échanges mais également de favoriser des rapprochements entre acteurs du paysage.



### L'adaptation au changement climatique

Le Grand Besançon a adopté son second plan climat air énergie territorial (PCAET) en juin 2015 qui définit sa politique énergétique et climatique ainsi que les objectifs à atteindre aux horizons 2030 et 2050.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions sur la période 2015-2018, l'AudaB a accompagné le Grand Besançon dans la définition d'une stratégie d'adaptation au changement climatique. Pour donner suite au séminaire lancé fin 2015, le Grand Besançon a souhaité réajuster la démarche.

Plusieurs réunions de travail au cours de l'année 2016 entre l'AudaB, le Grand Besançon et l'ADEME ont permis de mettre en évidence la démarche à suivre quant à la définition de cette stratégie.

En parallèle, l'AudaB a réalisé un travail d'enquête auprès d'autres agences ou collectivités engagées dans des démarches similaires afin de déterminer les modalités de définition et de mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation au changement climatique pour le Grand Besançon.

L'AudaB a également réalisé une première approche du phénomène des îlots de chaleur urbains dans le Grand Besançon par une cartographie des températures de surface d'après des imageries aériennes de la NASA. Ce travail a permis de corréler les températures de surface avec les différentes occupations du sol.

Îlots de chaleur urbains à Besançon  
Carte : AudaB

Document de synthèse de la journée d'animation du 22 mars 2016  
Document : AudaB



En complément de ces trois missions, l'AudaB a été sollicitée par les services de l'agglomération pour produire un état des lieux des procédures d'urbanisme en cours (PLU, carte communale) et notamment celles qui seront à poursuivre au-delà du 27 mars 2017 si le Grand Besançon prend la compétence PLUi et devient, par conséquent, maître d'ouvrage des procédures communales engagées.

- L'AudaB a participé à la définition de principes pour une charte de gouvernance PLUi à partir de plusieurs exemples de charte de gouvernance recensés par l'agence, les principes d'une gouvernance ont pu être définis par un comité de pilotage réunissant une vingtaine d'élus, puis partagés avec l'ensemble des maires et adjoints à l'urbanisme des communes du Grand Besançon.

Zoom sur



## Vers un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ?

2016 a été une année de capitalisation d'expériences relatives au PLUi et de diffusion de l'information auprès des élus du Grand Besançon.

En effet, au 27 mars 2017, l'intercommunalité devient compétente en plan local d'urbanisme si une minorité de blocage n'est pas exprimée par au moins 18 des 70 communes représentant au minimum 38 000 habitants. Afin que les communes puissent se positionner sur ce transfert de compétences en toute connaissance de cause, différentes démarches ont été mises en place par les services du Grand Besançon auxquelles l'AudaB a apporté son expérience et ses compétences :

- Un kit pédagogique, a été réalisé, composé d'une plaquette d'information et d'un diaporama pour diffusion en commune afin d'apporter les éléments de compréhension sur les conséquences du transfert de compétence. Pour la présentation de ce diaporama, l'AudaB est intervenue en commune ou en secteur aux côtés des services du Grand Besançon. Ce travail se poursuivra au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2017.



Compte-rendu de l'atelier PLUi n°2  
Document : AudaB

- L'AudaB a contribué à l'organisation de trois ateliers d'information à destination des élus municipaux et communautaires du Grand Besançon :
  - le 12 mars sur la gouvernance avec pour territoires invités le Grand Nancy et le Grand Chalon, tous deux engagés dans une démarche d'élaboration de PLUi ;
  - le 11 juin sur le projet de territoire avec les interventions de Grégory BERNARD, élu de Clermont Communauté et Pierre-Henry TAVOILLOT, philosophe, auteur et professeur à l'Université de la Sorbonne pour ses travaux sur la construction du récit de territoire. Cet atelier a été l'occasion pour deux élus du Grand Besançon de revenir sur la construction de l'intercommunalité mais aussi pour l'AudaB de présenter un portrait de territoire dynamique s'appuyant sur l'évolution de l'urbanisation entre 1950 et 2011 ;
  - et le 15 octobre sur l'outil PLUi au service des projets de territoire avec les retours d'expériences de territoires hétéroclites : la Métropole de Lyon, la communauté de communes de Saint Amarin (68) et la communauté d'agglomération de Vesoul.

Les trois ateliers ont fait l'objet de comptes-rendus illustrés.



Atelier PLUi n°3

Photo : AudaB



# La planification territoriale et l'urbanisme durable, du schéma de cohérence territoriale à sa mise en œuvre locale et interterritoriale



## FAIRE VIVRE LE SCoT

### Mise en œuvre du SCoT

#### L'accompagnement des communes en amont de l'élaboration/révision du document d'urbanisme

Au cours de l'année 2016, la commune d'Osselle-Routelle, récemment fusionnée, a fait le choix de se doter d'un PLU. Dans le cadre de sa mission d'accompagnement général, l'AudaB a assisté la commune dans la rédaction de son cahier des charges, l'analyse des offres reçues et était présente lors de l'audition des bureaux d'études.

La commune de Fontain a également sollicité l'agence pour l'accompagner dans la première modification de son PLU approuvé en 2014.

L'AudaB s'est également rendue à Pin, à la demande des élus pour présenter le contenu d'un PLU, la démarche d'élaboration, etc.

Enfin, la commune de Saint-Vit, également encline à réviser son PLU communal, a bénéficié des conseils de l'agence et devrait lancer son marché de consultation dès le début de l'année 2017.

#### L'accompagnement des communes pendant l'élaboration/révision de leur document d'urbanisme

Des « relais SCoT » ont été réalisés dans les communes nouvellement engagées dans une procédure : Velesmes Essarts, Osselle-Routelle et Rigney. Ces temps essentiels, situés en début de procédure et animés par les référents territoriaux de l'agence, permettent de présenter et d'expliquer les orientations du SCoT en les adaptant au contexte propre à chaque commune.

Par ailleurs, l'agence a continué son accompagnement auprès d'une quarantaine de communes déjà engagées dans une procédure, parmi lesquelles : Amagney, Arguel, Audeux, Les Auxons, Avanne-Aveney, Bonnay, Bouclans, Byans-sur-Doubs, Cendrey, Chalèze, Champvans-les-Moulins, Champagny, Châtillon-le-Duc, Châtillon-Guyotte, La Chevillotte, Chevroz, Corcelle-Mieslot, Cussey-sur-l'Ognon, Deluz, Devecey, Geneuille, Larnod, Lavernay, Le Mouterot, Morre, Nancray, Pouilley-Français, Recologne,

Rigney, Rignosot, Roulans, Thise, Torpes, La Tour de Scay, Vaire-Arcier, Vieilley et Vorges-les-Pins.

### Les missions en fin de procédure

Au cours de l'année 2016 :

- 6 communes ont arrêté leur projet de document d'urbanisme : Byans-sur-Doubs, Recologne, Larnod, Le Mouterot, Deluz et Thise,
- et 4 communes ont approuvé leur PLU : Champagny, Franois, Pouilley-Français et La Vèze.

L'AudaB a accompagné le SMSCoT dans la formalisation des avis rendus pour les communes en phase arrêt et a poursuivi son travail de pédagogie auprès des élus du syndicat mixte.

Le bureau du syndicat mixte du SCoT de l'agglomération bisontine s'est ainsi réuni à 4 reprises cette année.

### Les missions d'accompagnement technique auprès du syndicat mixte

En complément de ses missions d'accompagnement auprès des communes couvertes par le SCoT, l'AudaB participe aux côtés du syndicat mixte du SCoT à l'analyse technique de documents au-delà de ses frontières.

En 2016, au titre de SCoT limitrophe, le SMSCoT a été sollicité à propos de PLU, PLUi ou SCoT arrêtés hors de son propre périmètre. Les élus du syndicat mixte ont donc pu prendre connaissance du projet de PLU de la commune de Fourg. Les élus du Bureau ont pu également disposer d'une présentation du SCoT du Doubs Central et du PLUi du Val d'Amour.

En outre, le plan de prévention des risques inondation (PPRI) révisé de la ville de Besançon et le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ont fait l'objet d'une analyse formalisée.

### Fiches outils

Le travail de pédagogie et d'aide à la mise en œuvre du SCoT, amorcé en 2014, s'est poursuivi en 2016 avec la rédaction d'une « fiche outil » intitulée « la prise en compte des mobilités dans les documents d'urbanisme ».

**Vous pouvez consulter la cartographie de l'état d'avancement des documents d'urbanisme sur notre site internet : [www.audab.org](http://www.audab.org).**





## ÉVOLUTION DU SCoT DE L'AGGLOMÉRATION BISONTINE

### La poursuite des études préalables à la révision

#### Suivi-évaluation du SCoT

Le bilan des 3 premières années de mise en œuvre du SCoT de l'agglomération bisontine a été réalisé au cours du second semestre 2016. Ce 2<sup>ème</sup> temps du suivi-évaluation fait écho au « Temps 0 », qui a donné lieu à un document de synthèse réalisé en 2014. Plus de trente indicateurs ont été actualisés afin d'évaluer les effets des objectifs et orientations du SCoT en matière d'attractivité du territoire, d'habitat, d'activité économique, de déplacement, de préservation et de gestion économe des espaces naturels, agricoles et forestiers. Ils donneront lieu à la production d'un document formalisé : le « Temps 1 » du SCoT. Ce travail de traitement et d'analyse de données permettra à terme d'apprécier les évolutions ou compléments éventuels à apporter au SCoT au regard des écarts mesurés entre les constats et les intentions de départ. Pour cela, il sera complété en 2017 par une analyse plus qualitative de la portée des 200 orientations du SCoT.

#### La trame verte et bleue du SCoT

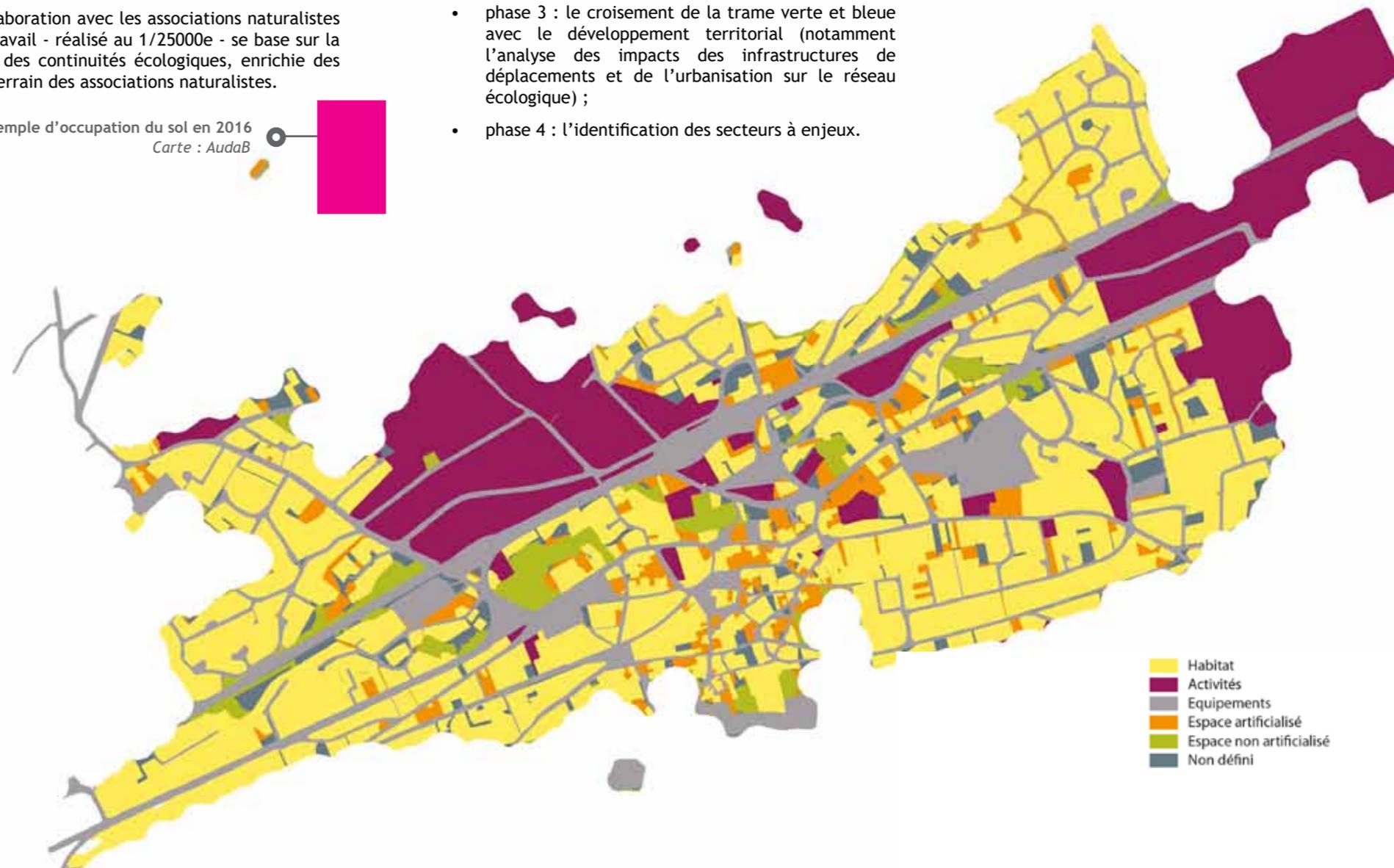
L'année 2016 a permis de conclure l'étude menée depuis 2014 concernant l'identification d'une trame verte et bleue dans le SCoT de l'agglomération bisontine.

Ce travail de diagnostic des continuités écologiques du SCoT de l'agglomération bisontine s'inscrit dans le cadre des études préalables à la révision de ce document de planification. Ce diagnostic vise trois objectifs :

- identifier les éléments constitutifs de la trame verte et bleue du territoire ;
- analyser leur fonctionnement et la qualité des milieux ;
- déterminer les enjeux de préservation et de restauration des continuités écologiques.

Mené en collaboration avec les associations naturalistes locales, ce travail - réalisé au 1/25000e - se base sur la modélisation des continuités écologiques, enrichie des données de terrain des associations naturalistes.

Exemple d'occupation du sol en 2016  
Carte : AudaB



L'étude se décline suivant quatre phases :

- phase 1 : l'identification des milieux naturels supports de la trame verte et bleue ;
- phase 2 : l'organisation et le fonctionnement des milieux naturels en continuités écologiques avec l'identification des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques ;
- phase 3 : le croisement de la trame verte et bleue avec le développement territorial (notamment l'analyse des impacts des infrastructures de déplacements et de l'urbanisation sur le réseau écologique) ;
- phase 4 : l'identification des secteurs à enjeux.

Ce travail a permis d'identifier un réseau écologique à l'échelle de l'ensemble du SCoT, d'en analyser le fonctionnement et les dysfonctionnements et, *in fine*, de définir des secteurs à enjeux au regard de l'état des continuités écologiques et des pressions s'exerçant sur elles.





# PROJETS DE PLANIFICATION EN TERRITOIRE ÉLARGI

## Les missions d'assistance et de conseil

**Le parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura**  
Au cours du premier semestre de l'année 2016, l'AudaB a finalisé sa mission d'accompagnement du PNR du Haut-Jura dans l'élaboration de son SCoT.

D'une part, l'agence a participé à l'écriture finale du projet de SCoT, notamment en accompagnant le PNR dans la définition des objectifs en logement, en consommation foncière et dans la rédaction du rapport de présentation (justification des choix) et du Document d'orientations et d'objectifs (DOO) (synthèse des comités de pilotage, analyse de la cohérence et de la pertinence au regard du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et du code de l'urbanisme).

D'autre part, l'AudaB a réalisé, pour compléter les diverses pièces du document, plusieurs traductions graphiques et cartographiques des objectifs, orientations et prescriptions du SCoT afin d'en faciliter la compréhension et l'appropriation (schémas, cartographies et illustrations adaptés).

Le PNR du Haut-Jura a arrêté son projet de SCoT le 17 septembre 2016.

### Le PETR du Pays Graylois

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Graylois est engagé dans une procédure de SCoT sur 115 communes réparties en trois intercommunalités : communautés de communes du Val de Gray, des 4 rivières et des Monts de Gy. Les études sont engagées depuis mi-2016.

Ainsi, l'AudaB est intervenue au cours de cette année sur les questions relatives au lancement de la procédure (calendrier, gouvernance, relecture des marchés et analyse des offres), faisant suite à la définition de la feuille de route en 2015.

Par ailleurs, l'AudaB a accompagné le PETR :

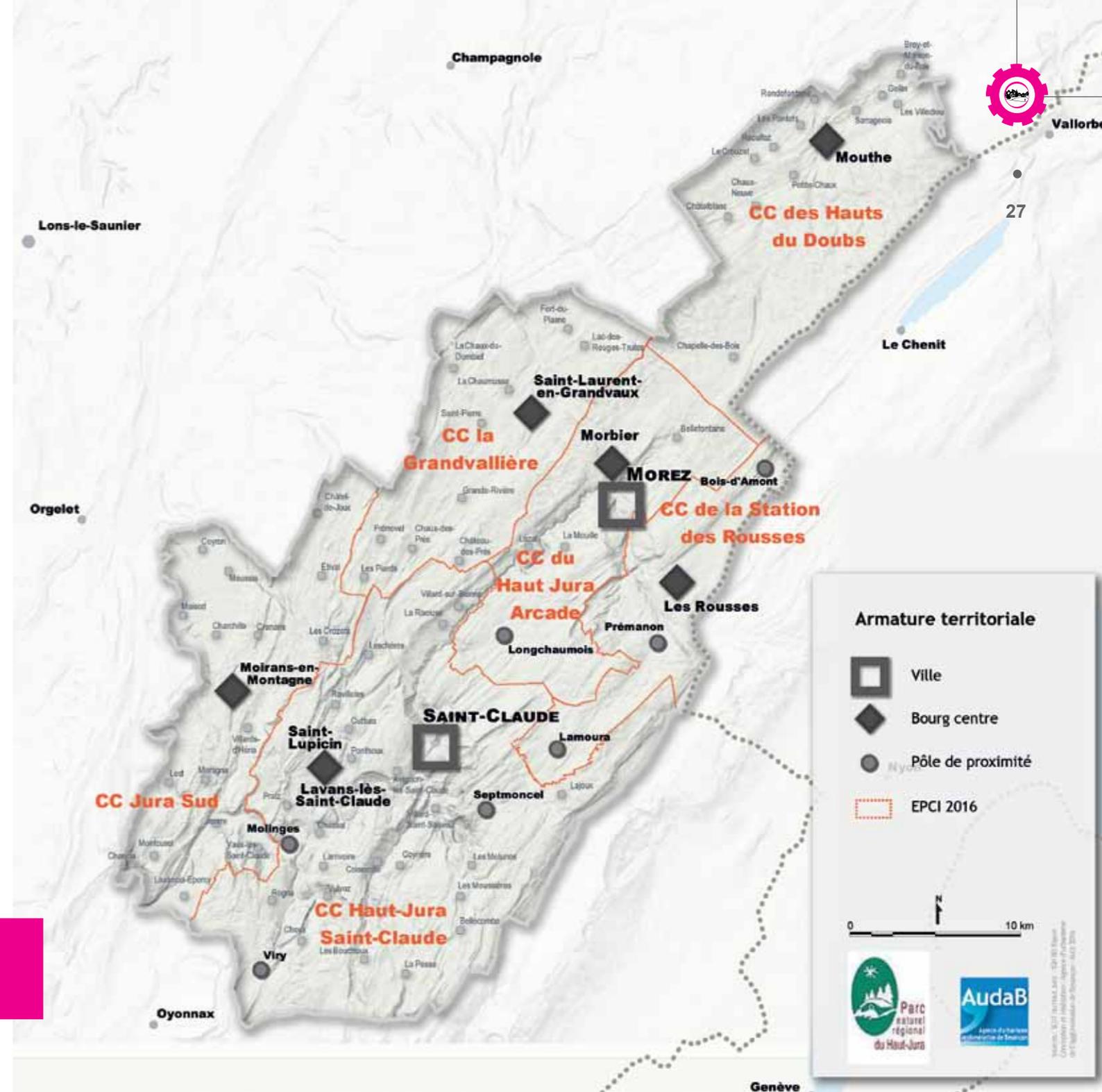
- lors des réunions de lancement de la démarche auprès des intercommunalités et de la conférence des maires (co-animation de la réunion, appui à la réalisation de publications) ;
- et pour la préparation et la co-animation des premiers ateliers thématiques sur le diagnostic (démographie-habitat, équipements et services, économie, transport).



Participation à la rédaction de la lettre n°1 du SCoT - septembre 2016

Document : PETR du Pays Graylois et AudaB

SCoT du Haut-Jura - Armature territoriale  
Carte : AudaB





## L'élaboration du SCoT du Pays Horloger

Le Pays Horloger a confié l'élaboration de son SCoT à l'AudaB, élaboration concomitante à la démarche de création d'un parc naturel régional (confiée à un bureau d'études).

L'année 2016 a été dédiée à la réalisation du diagnostic du territoire (diagnostic général et état initial de l'environnement) et à l'animation des réunions nécessaires au bon avancement du projet SCoT.

L'AudaB a également été associée aux réunions spécifiques à la création du parc naturel afin de s'alimenter des propos tenus mais également de faire valoir son expérience dans l'élaboration des projets de territoire.

Enfin, le PETER a confié à l'AudaB l'élaboration de son Mode d'Occupation des Sols (MOS) dont la finalité est de quantifier et analyser la consommation foncière passée. Cette mission a été engagée fin 2016 et devra aboutir dans le premier trimestre 2017.

L'année 2016 a été riche, puisque les différentes étapes de travail ont mobilisé une grande partie de l'équipe technique de l'agence, selon les compétences spécifiques de chacun.

### Réaliser le diagnostic du territoire et identifier les enjeux

La première phase du diagnostic a été rédigée et livrée à la fin de l'année 2016. Les travaux du PNR ont constitué une base intéressante mais le diagnostic a été intégralement rédigé pour :

- s'adapter au périmètre particulier du SCoT (plus réduit que celui du parc) ;
- et être complété des éléments qui ne figurent pas dans un SCoT. Ces éléments complémentaires avaient été précisément listés et validés.

Le diagnostic traite notamment des thématiques démographie, économie, habitat, logement, économie, agriculture, tourisme, commerce, mobilité et déplacements, numérique, consommation foncière, etc.

Le volet agricole a, quant à lui, nécessité une étude spécifique confiée à la Chambre d'agriculture du Doubs. L'AudaB a travaillé en étroite relation avec la Chambre pour :

- comprendre les mécanismes de la consommation foncière ;
- connaître le fonctionnement global de l'activité agricole (espaces agricoles, activités agricoles et type d'agriculture) ;
- analyser le système d'acteurs agricoles et définir les surfaces agricoles stratégiques.

Une première version du diagnostic a été transmise au territoire en fin d'année. Les travaux de la chambre d'agriculture seront intégrés au diagnostic territorial dès le début de l'année 2017. L'état initial de l'environnement, finalisé début 2017, a été transmis courant janvier aux techniciens.

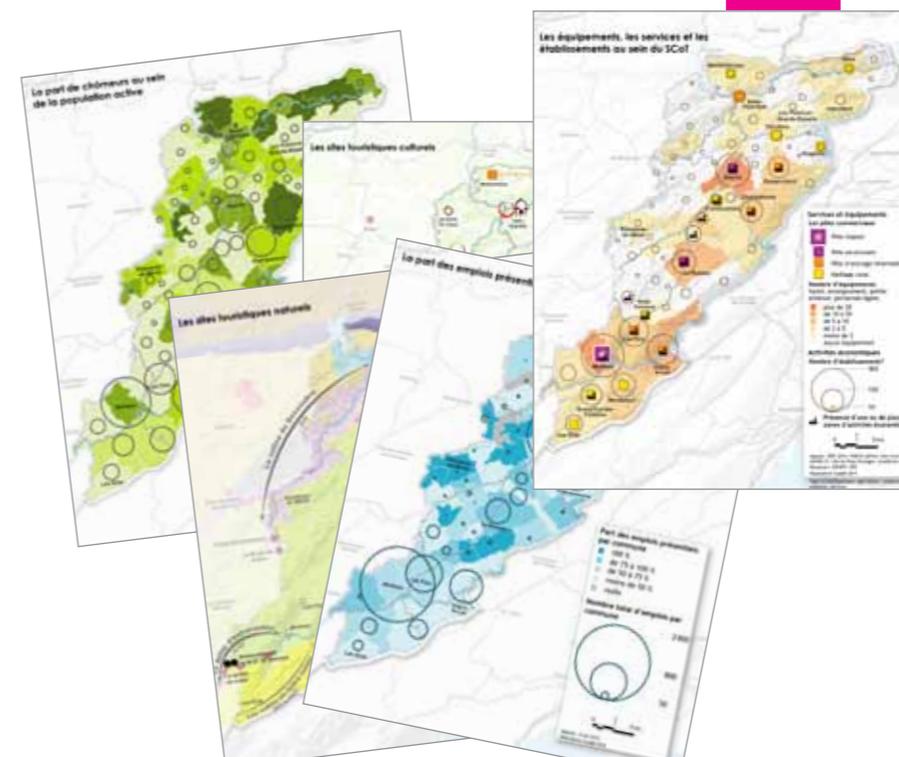
### Animer les réunions techniques et politiques

En amont des réunions avec les élus du PETER, l'AudaB a animé les réunions de travail avec les techniciens du PETER et proposé les contenus de ces réunions. Des temps d'échanges ont permis de partager les points de vue et de présenter aux élus des travaux de qualité.

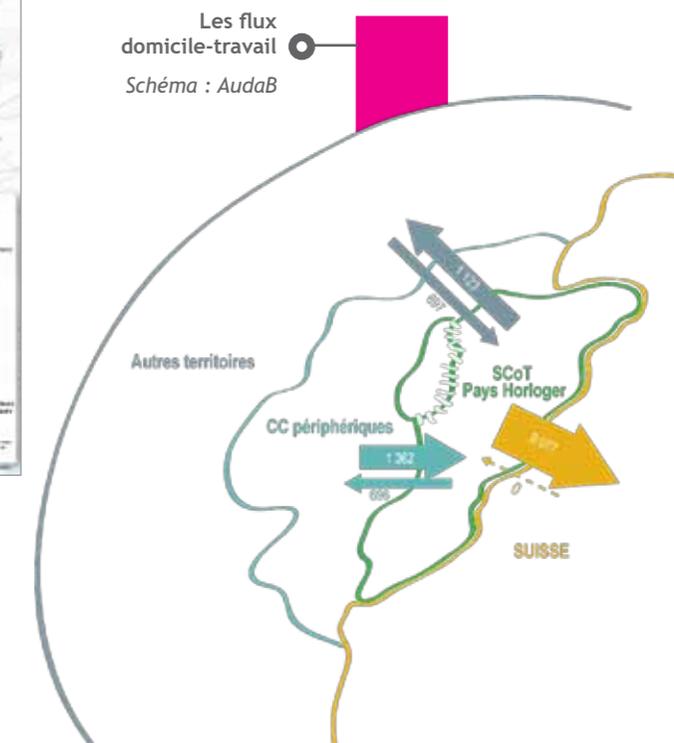
En 2016, 3 réunions du COPIL ont été organisées : la première a permis de présenter le diagnostic général (démographie, économie, habitat, etc), la deuxième a traité de la dimension environnementale du territoire, la troisième, plus spécifique encore, a permis de présenter l'étude agricole menée par la Chambre d'agriculture du Doubs.

L'année 2017 poursuivra les travaux engagés en 2016 et permettra notamment, avant le printemps 2017, la tenue d'ateliers territoriaux pour présenter le diagnostic dans les différentes communautés de communes.

Cartes réalisées pour le diagnostic du territoire  
Cartes : AudaB

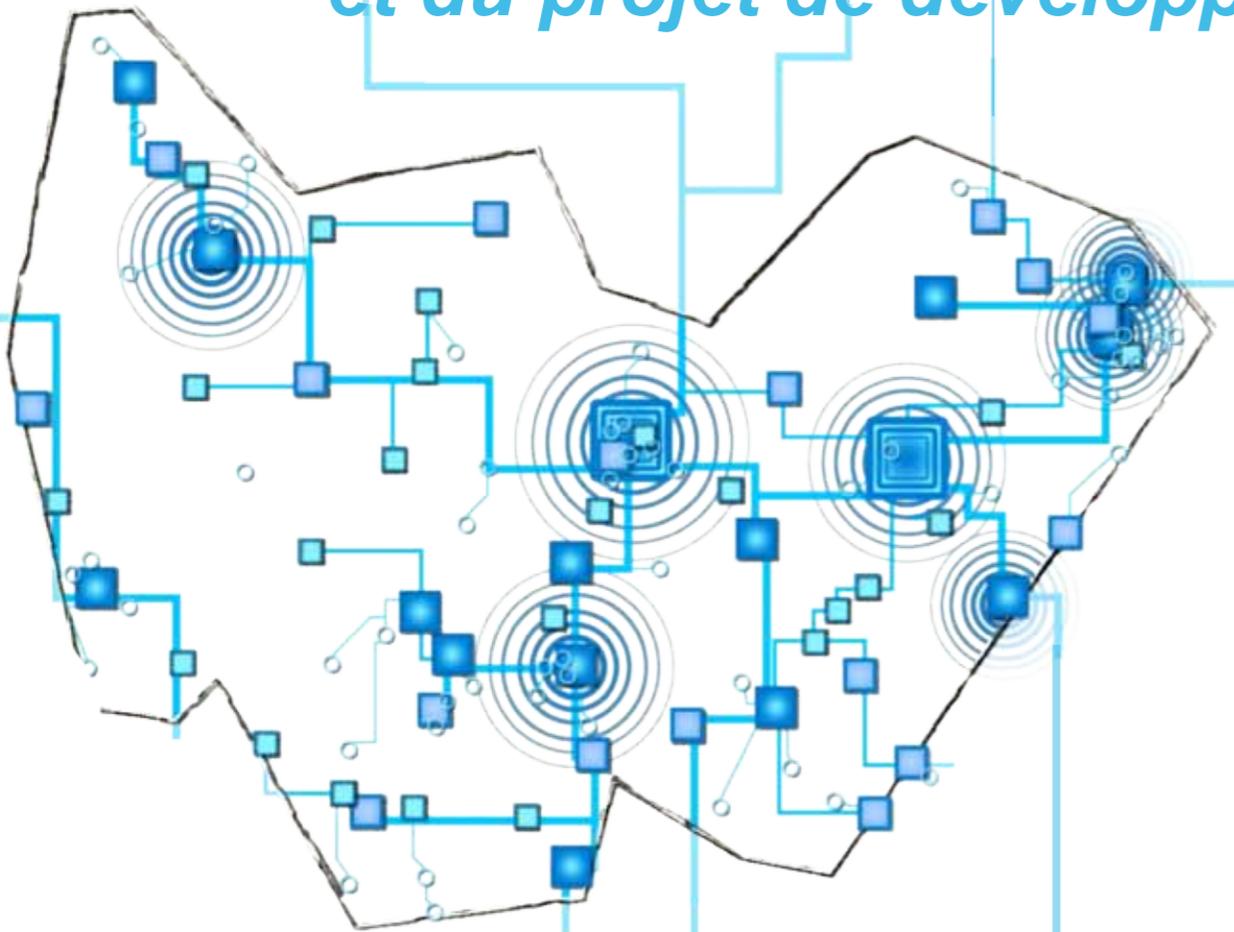


Les flux domicile-travail  
Schéma : AudaB





# Les grandes dynamiques territoriales, au croisement de la stratégie et du projet de développement



## PÔLE MÉTROPOLITAIN CENTRE FRANCHE-COMTÉ

### Accompagner le développement et le rayonnement du pôle métropolitain Centre Franche-Comté (CFC), le projet stratégique et le plan d'actions

Depuis 2015, l'AudaB accompagne la mise en œuvre de la stratégie du pôle métropolitain et anime deux groupes de travail sur les thématiques liées aux mobilités (groupe MOTE) et aux aménagements urbains (groupe AUDE).

#### L'animation du groupe de travail « mobilité » rassemblant élus et techniciens du Pôle CFC

Dans le cadre du groupe MOTE, l'agence a organisé, en juin 2016, un séminaire d'échanges des bonnes pratiques et des méthodes de travail innovantes en matière de mobilité. Cet événement s'est déroulé à Dole et a permis de réunir l'ensemble des agglomérations membres du pôle et trois agglomérations « témoins » (Belfort, Mulhouse et Dijon) qui ont pu présenter leurs stratégies et chantiers engagés. Cette séance a été bien accueillie par les territoires et les échanges ont été riches notamment sur les problématiques de desserte des communes rurales et les innovations de gestion de la compétence mobilité.

#### L'animation du groupe de travail « AUDE »

Le groupe de travail AUDE (aménagement urbain, développement et environnement) a vu en 2016 la réalisation de sa deuxième journée de rencontre itinérante. Cette fois-ci, élus et techniciens des cinq EPCI membres se sont retrouvés à Vesoul, accueillis au siège de la communauté d'agglomération de Vesoul, pour traiter les questions liées aux projets de requalification dans les centres anciens des villes centres en centre Franche-Comté. Cette journée, organisée conjointement avec l'équipe de coordination du pôle métropolitain, a permis l'échange d'expériences entre les porteurs de projet et la visite du site Paul Morel à Vesoul, faisant l'objet d'un ambitieux projet comprenant la construction de plusieurs bâtiments d'habitat. L'Anah (agence nationale de l'habitat) était présente lors de cette journée et a apporté sa connaissance des différents outils d'intervention dans l'habitat en centre ancien, répondant aux questionnements des membres du Pôle métropolitain centre Franche-Comté.



Journée de rencontre du groupe « AUDE » le 24 mars 2016  
Photos : AudaB





## PROJETS STRATÉGIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT EN TERRITOIRE DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL

### 32 Participation aux travaux de mise en œuvre du schéma départemental de l'accessibilité des services au public du Doubs

Une nouvelle organisation territoriale s'est mise en place avec la promulgation de la loi NOTRe. Elle stipule que, sur chaque territoire départemental, « l'État et le Département élaborent conjointement un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) ». Établi pour une durée de 6 ans, il conduira à l'élaboration d'un programme d'actions ainsi que de documents de communication.

A travers ce schéma, le Département s'engage à garantir une équité dans l'accès aux services à la population, qu'il s'agisse du confortement des services dans les territoires

déjà équipés ou, plus particulièrement, du renforcement de l'offre dans les zones présentant un déficit d'accessibilité aux services.

À ce titre, les agences ont participé aux ateliers décentralisés en 2016. Elles ont un rôle d'accompagnement technique et méthodologique dans la réalisation du SDAASP. Elles permettront d'alimenter la réflexion et de mettre en place une observation des services proposés et attendus qui composent le SDAASP.

### Les dynamiques territoriales de la Bourgogne Franche-Comté

Le territoire régional dans son nouveau format a justifié un travail de reconnaissance des dynamiques territoriales dans son nouveau périmètre. Cette étude est née du besoin de prendre la mesure de ces dimensions élargies, de faire connaissance réciproque entre espaces conjoints ainsi que d'apprécier les potentialités susceptibles de se révéler comme les tensions pouvant surgir.

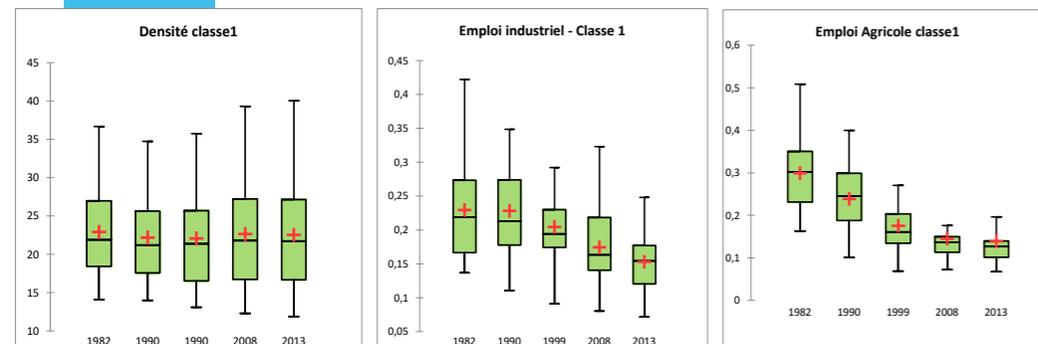
L'étude a essentiellement permis d'enrichir la connaissance du nouveau territoire régional, de compléter les récentes publications de l'INSEE par une analyse des composantes

territoriales et de leurs liens, puis de construire un support pour l'appropriation par les acteurs locaux de l'identité régionale.

Afin de rendre compte des structures territoriales observées en Bourgogne-Franche-Comté, un croisement statistique multicritère ainsi qu'une classification à l'échelle des bassins de vie ont été réalisées sur des variables essentiellement socio-démographiques, économiques et liées aux équipements et services. Chaque type de bassin de vie a été suivi par une analyse dite longitudinale allant de 1982 à 2013 où chaque parcours a été retracé et accompagné de la mesure des évolutions différenciées des territoires.

Enfin, l'étude des dynamiques territoriales s'est matérialisée par une analyse comparative fine des parcours communs, convergences et divergences des territoires de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté.

Représentations statistiques « box plots »  
Graphiques : AudaB



### Accompagnement du SRADDET

Dès 2015, les agences d'urbanisme de Franche-Comté ont accompagné la Région pour l'aider à anticiper la mutation déjà connue des SRADDT vers le SRADDET. En 2016, suite à la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté, la nouvelle Région a demandé aux quatre agences régionales de compléter l'une de ces missions d'accompagnement conduite en 2015.

La mise en œuvre du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET) sera pour la Région l'occasion de transmettre sa vision d'un territoire en route vers la transition énergétique et le numérique, mais aussi sa capacité à faire lien. Faire lien d'abord entre les deux anciennes régions, faire lien ensuite avec l'ensemble des territoires qui composent ce nouvel espace.

### Le pôle régional d'appui aux territoires (PRAT) et le club PLUi

Dans le cadre de l'animation auprès des territoires, les quatre agences régionales ont poursuivi leurs contributions à l'organisation de temps d'information et/ou de sensibilisation destinés aux territoires francs-comtois et bourguignons.

En 2016, les agences interviennent en accompagnement :

- de la Région dans l'information des agents de développement locaux (PRAT) ;
- de la DREAL dans la construction et l'animation des rencontres du Club PLUi territorialisé.

De manière générale, les agences sont impliquées dans les groupes de travail, en amont des événements, au sein des comités techniques pour la préparation et la rédaction des supports. Elles participent aussi à l'animation générale des événements ainsi que dans l'animation générale des temps forts/rencontres organisés chaque année.

Ainsi, pour l'année 2016, cet accompagnement s'est concrétisé dans les deux réseaux par :

#### Club PLUi

L'année a été ponctuée de deux événements du Club PLUi régional :

- le 7 avril, une journée a été organisée à Rioz sur le thème « Le cahier des charges du PLUi » à destination des territoires engagés dans une démarche PLUi, L'AudaB a préparé cet atelier, en binôme avec la DREAL, et l'a animé. Elle a en outre participé à la

Le SRADDET est à la fois un exercice d'écriture des enjeux communs et l'occasion de construire un mode de contractualisation davantage concerté avec les territoires et les bassins de vie de proximité.

Les agences ont ainsi poursuivi en 2016 le dialogue concret qu'elles avaient mené en 2015 avec l'un des territoires régionaux, le SCoT du Pays Lédonien, en prenant cette fois côté bourguignon l'exemple du SCoT du Chalonnais (Chalon-sur-Saône).

Contribution régionale à l'élaboration des SCoT  
Document : Les agences d'urbanisme de Besançon, Montbéliard et Belfort



réunion de débriefing (et apporté des compléments au compte-rendu).

- le 18 novembre, une journée a été organisée à Giromagny sur le thème « Prise en compte du patrimoine bâti et du paysage dans les PLUi ». Outre la proposition de l'atelier et son animation, l'AudaB a proposé les contenus et les supports nécessaires au bon déroulement du temps de travail. Elle a également participé à la rédaction du compte-rendu et à la réunion de bilan de la journée.

#### PRAT

En continuité de la journée du 8 décembre 2015, (dont le thème était « la prise en compte de l'énergie et du climat dans la planification territoriale ), les réseaux SCOT/PLUi et PCET se sont rencontrés à Besançon le 12 mai, lors d'une journée organisée sur « La déclinaison des objectifs énergie-climat du SCoT et du PCET dans les projets d'aménagement ».

Le 12 mai, l'AudaB a animé un atelier intitulé « des objectifs au Permis d'Aménager » qui permis la rencontre/le travail commun des techniciens venus de toute la Bourgogne Franche-Comté.

- Au total, les agences ont donc été missionnées pour :
- l'animation de 6 ateliers (dans le réseau PRAT et le Club PLUi) ;
  - la préparation de 8 réunions de Cotech et leurs bilans.



Quartier Battant depuis le pont Battant, Besançon - Photo : AudaB

## REQUEST



### Un projet Interreg

Le projet REQUEST vise à mettre place un dispositif et une équipe interdisciplinaire et transfrontalière autour de l'accompagnement de projets de quartiers en voie de réhabilitation en France et en Suisse. Il fait suite à deux projets précédents : Eco-obs développé en 2011-2012 puis Squad mené de 2013 à 2015. Si le premier projet avait pour ambition de développer des outils communs (et notamment une plate-forme et une grille d'analyse) et le second de porter attention à des projets de quartiers neufs, REQUEST « s'attaque » ainsi aux quartiers existants sous différents angles : travaux de rénovation énergétique à l'échelle de quartiers, interventions architecturales, mobilité, usages, liens sociaux, gouvernance, etc.

Le projet a nécessité près d'un an de travail préparatoire afin d'aboutir au dépôt du dossier auprès des services compétents pour instruction. Il a reçu un avis positif lors de la dernière session 2016 du comité de programmation Interreg, de novembre.

### Une équipe dédiée transfrontalière

Les projets Interreg nécessitent un co-portage technique et administratif : l'AudaB côté français et hepia (haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture) côté suisse, se chargent d'être les moteurs du projet (rédaction du dossier de candidature, suivi administratif et financier...). Les autres partenaires techniques de REQUEST reflètent la volonté de

stabiliser une équipe pluridisciplinaire performante, dont les membres étaient déjà mobilisés sur les projets précédents : l'IDHEAP (Institut des hautes études en administration publique), le CREM (centre de ressources énergétiques et municipales) et Ecoparc (association basée à Neuchâtel) en Suisse, l'INES (institut national d'énergie solaire) et la MED74 (maison de l'économie et de développement de la Haute-Savoie) en France complètent ainsi l'équipe technique autour d'hepia et de l'AudaB. Cette équipe va travailler ensemble durant la totalité du temps dédié au projet, soit jusqu'à la fin de l'année 2018.

### Sept quartiers pilotes comme support d'étude

Le projet REQUEST insiste particulièrement sur la notion d'équipe pluridisciplinaire : ainsi au-delà de ses propres quartiers sur lesquels il est responsable de l'avancement des travaux, tout membre de l'équipe technique est amené à travailler sur les quartiers des autres partenaires : quartier Battant à Besançon, villes de Maïche, d'Annemasse, d'Onex, de Montreux, de Mont-sur-Lausanne et du Locle. L'AudaB, responsable des études de Battant et Maïche, interviendra ainsi en qualité d'experte au Locle, à Onex et Montreux.

L'équipe travaillera également sur l'adaptation des outils et grilles d'analyse, la rédaction de guides méthodologiques et d'articles en vue de la valorisation des projets et l'animation de workshops dans les 7 villes concernées par l'étude de quartiers.

### Des financeurs multiples

Un projet Interreg fait appel aux fonds européens qui couvrent à peu près 60% du total des dépenses qui seront engagées au cours des 2,5 années d'études. D'autres financeurs, sans lesquels cette étude n'aurait pu voir le jour, viennent compléter le budget : la DREAL et la région Bourgogne-Franche-Comté, les cantons de Vaud, Neuchâtel et de Genève, les villes du Locle et d'Onex.

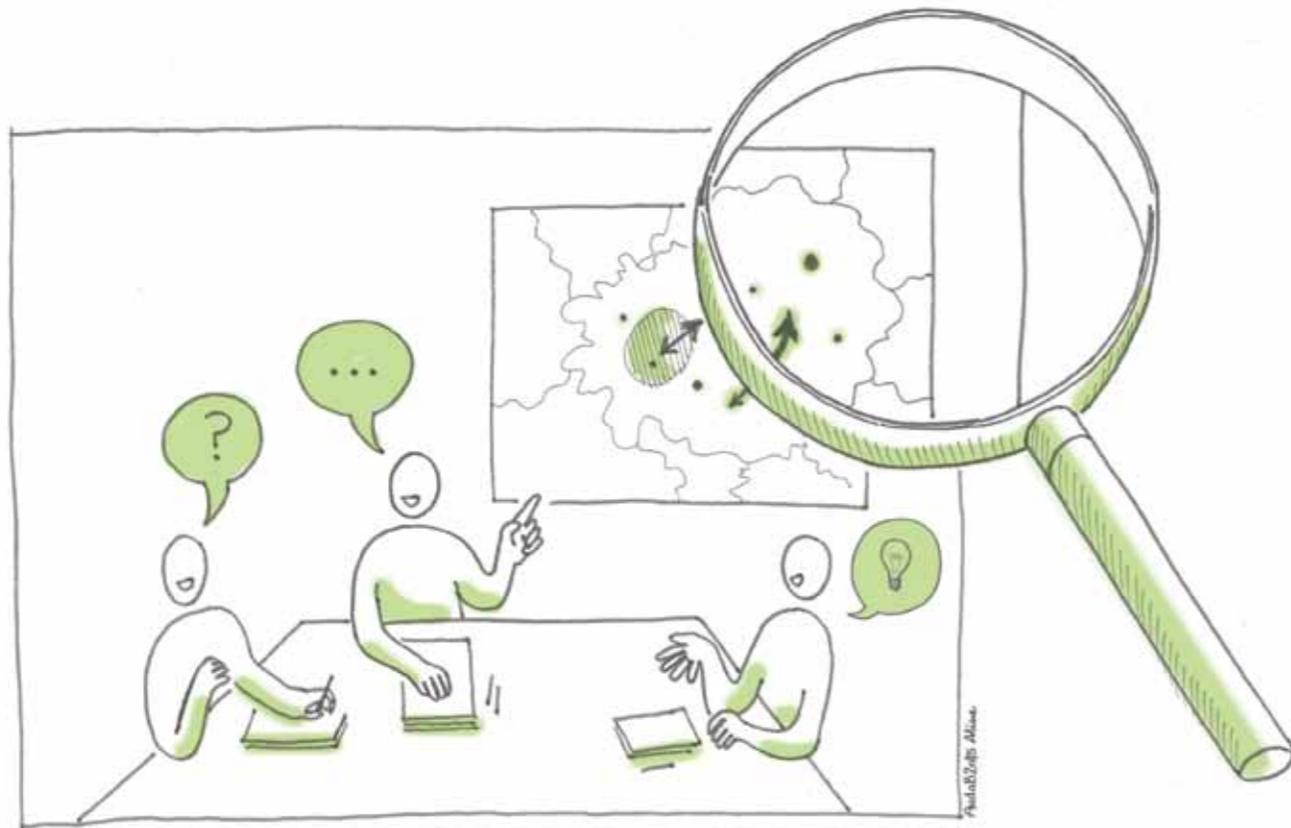
Workshop Request  
15 décembre 2016

Photo : AudaB





# L'animation, l'observation, l'exploration, au carrefour de la connaissance et l'intelligence partagées



## VILLE ET TERRITOIRES ANIMÉS

### Le suivi des études de l'agence : le 30/30

#### ... sur le thème « observation »

Depuis plus de 15 ans, l'observation multi-territoires et, à travers elle, la mise à disposition de données et d'analyses croisées, est un service historique majeur de l'agence à ses membres.

Le 30/30 organisé le 2 décembre 2016 a été l'occasion de présenter toutes les facettes de la fonction observation à l'AudaB ainsi que les observatoires associés (Observatoires du tram et de la mobilité, Observatoire départemental de l'habitat, Observatoire socio-urbain, Observatoire des effectifs scolaires, Observatoire des zones franches urbaines).

Les débats et échanges ont été riches et ont permis de mieux faire connaître cette fonction, ressource vitale à la fois pour les agences d'urbanisme françaises ainsi que pour l'ensemble des territoires partenaires...

#### ... sur le thème des « formes urbaines »

Le 23 mars 2016, l'agence a présenté à ses membres, l'étude concernant les formes urbaines de l'agglomération bisontine sous le format d'un 30/30 auquel une vingtaine de personnes ont assisté.



Publication « Les formes urbaines de l'agglomération bisontine »  
Photo : AudaB



30/30 Observatoire socio-urbain - 2 juin 2016  
Photo : AudaB

Cette présentation s'est inscrite dans l'objectif initial de la réalisation de cette étude en 2015, celui du partage de connaissances. En effet, la présentation a commencé par définir la forme urbaine, en expliquant par la suite l'intérêt d'étudier la morphologie urbaine et le développement urbain de l'agglomération bisontine.

La présentation de quelques exemples d'opérations dans l'agglomération de Besançon, mais aussi en dehors de celle-ci ont permis d'illustrer le propos ultime de la qualité urbaine, par définition perfectible. L'agence a partagé ainsi quelques réflexions d'ordre général et spécifiques au territoire bisontin.

#### ... sur le thème « Observatoire socio-urbain »

Le 30/30 consacré à l'Observatoire socio-urbain (OSU) a eu lieu le 2 juin 2016. Cette présentation a permis de dresser, dans un premier temps, le contexte de la mise en place de l'OSU puis de présenter les travaux récents à l'échelle des secteurs de l'agglomération de Besançon et des quartiers de la ville.

À l'articulation entre plusieurs thématiques comme la démographie, l'habitat, le niveau de vie et la pauvreté, l'OSU est un outil pérenne et partenarial. Parallèlement, chaque année, l'AudaB alimente l'Analyse des besoins sociaux (ABS) par une fiche de 4 pages par quartier. Les échanges ont permis de mieux connaître cet outil et de comprendre nos territoires.





## La collaboration permanente à titre d'experte

### Temps d'échanges sur la définition des observatoires du foncier à l'échelle régionale et départementale

L'AudaB a participé aux différents temps d'échanges organisés par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et la Région Bourgogne-Franche-Comté concernant la définition d'un observatoire du foncier à l'échelle régionale. Cet observatoire prend forme en fin d'année 2016 avec la constitution du « ROCER » (réseau d'observation de la consommation des espaces en région) et de 2 groupes techniques traitant les thématiques de l'occupation du sol (MOS) et des zones d'activités économique (ZAE). Les 4 agences régionales participent à la production de ces groupes.

Conjointement, la DDT et le Conseil départemental du Doubs ont lancé fin 2016 l'observatoire départemental de la consommation d'espace. L'AudaB maintient son accompagnement auprès de ces collectivités, la mise en place de cet observatoire étant prévue en 2017.

### Club FNAU Culture et patrimoine : le patrimoine comme un projet territorial

À la suite de l'édition, en 2015, de l'ouvrage « Patrimoine territorial en projet » (collection Points FNAU), le club « culture et patrimoine », co-animé par l'AudaB et l'agence de Bordeaux, a participé en 2016 à l'élaboration d'un colloque au Palais de Chaillot sur le thème « le patrimoine : projet territorial ». Organisée conjointement par la Fédération des agences d'urbanisme (FNAU) et la Cité du patrimoine et de l'architecture, cette journée avait pour objectif de créer les conditions du dialogue entre la sphère culturelle et celle de l'aménagement.

À l'automne, l'AudaB a contribué par ailleurs à l'élaboration de la toute première biennale européenne du patrimoine urbain qui s'est tenue à Auch, Montauban et Carcassonne au cours de la première quinzaine du mois de novembre.



Visite de terrain - Expertise éco-quartiers  
Photo : AudaB

### Expertise éco-quartiers

L'AudaB a participé à la démarche de labellisation des ÉcoQuartiers de l'État. Elle a apporté son expertise concernant l'analyse d'un projet de reconversion d'un ancien site industriel et a participé à la commission régionale de sélection des projets. L'agence s'est joint à la visite de terrain et aux échanges avec les porteurs du projet et avec les deux autres experts sollicités pour l'analyse. L'agence a rendu un avis propre et contribué à l'élaboration de l'analyse de synthèse d'un projet candidat.

### Jurys de maîtrise d'œuvre

L'agence est habituellement sollicitée par ses partenaires pour participer aux jurys de concours de maîtrise d'œuvre de divers projets en tant qu'experte portant une vision non seulement architecturale, mais aussi urbaine et territoriale. En 2016, ce sont les communes de Thise et des Auxons qui ont fait appel à l'agence, respectivement pour leurs projets de MARPA et de pôle sportif.

### Ateliers 2 et 12 - 37<sup>ème</sup> rencontre FNAU

L'AudaB a co-animé l'atelier 2 du colloque de la FNAU qui s'est tenu en octobre à Bayonne. Celui-ci avait pour objet d'échanger suite aux reconfigurations majeures des territoires, en lien avec les évolutions législatives récentes (MAPTAM, NOTRe, ALUR...). En d'autres termes, « Faire avec l'autre », avec l'intention d'échanger sur la manière dont les agences d'urbanisme accompagnent les changements d'échelle et de limites territoriales et ce qu'elles doivent proposer pour faire de ces nouvelles « frontières » des

opportunités pour les collectivités, les territoires et les citoyens. L'atelier portait sur le transfrontalier et la notion de projet partagé. Ces conclusions conduisent aujourd'hui la FNAU à s'interroger sur la nécessité de développer ses actions transfrontalières.

L'AudaB a également participé à l'atelier 12 « entre ingénierie et vécu territorial = un conflit créateur ». L'agence a présenté son travail exploratoire concernant l'espace public bisontin comme créateur de lieu social. L'observation des petits espaces vécus est au cœur d'une méthode qui permet d'apprécier les prolongements d'arrangements propices à favoriser le lieu social.

## Le jury du Prix national des entrées de ville et reconquête franges urbaines

Le jury du Prix national des entrées de ville et reconquête franges urbaines, par Sites et Cités remarquables de France et la Fédération Patrimoine Environnement, avec le soutien du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de la Culture et de la Communication, s'est réuni au ministère de la culture à Paris le 25 novembre 2016. L'AudaB a été membre de ce comité d'experts qui a examiné une douzaine de candidatures présélectionnées. L'objectif de ce concours est de favoriser et qualifier les connexions entre les franges et les centres urbains, de lutter contre l'étalement urbain et la banalisation des paysages, de valoriser le paysage urbain, de valoriser et intégrer le patrimoine architectural et naturel, de réglementer efficacement les enseignes et la publicité,

### Partenariat AudaB/SMSCoT/étudiants en droit

En 2016, l'AudaB a accueilli, pour la quatrième année consécutive, une promotion du master de droit public de l'UFR sciences juridiques économiques politiques et de gestion (SJPEG). Pendant un après-midi, les techniciens de l'AudaB, la directrice du syndicat mixte du SCoT et les étudiants ont échangé sur la notion complexe de compatibilité entre le SCoT et les PLU, en se basant sur des cas concrets issus du territoire. L'objectif de ces échanges est de permettre un dialogue entre les étudiants et les professionnels de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

et de promouvoir les équilibres économiques, sociaux et environnementaux.

Le concours distingue ainsi des collectivités qui conduisent une ou plusieurs opérations exemplaires en matière de reconquête de franges urbaines et d'aménagement des entrées de ville. Toutes les communes de plus de 2000 habitants, ayant mené des opérations finalisées ou avec une tranche assez significative depuis moins de deux ans, peuvent candidater. Le lauréat est récompensé par un voyage d'études et une communication notamment à l'occasion d'un colloque qui a été organisé en février 2017. Les lauréats de cette 14<sup>ème</sup> édition sont la ville de Sarralbe (Moselle) et une mention spéciale pour Rennes (Ile-et-Vilaine).

## VILLE ET TERRITOIRES OBSERVÉS

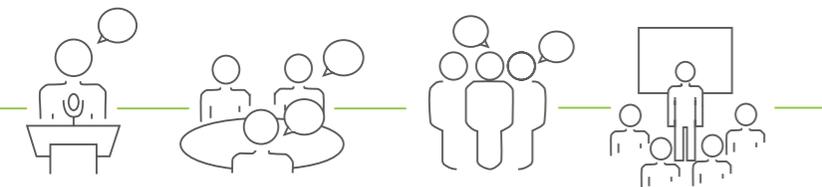
### Le système d'information géographique et statistique de l'AudaB

Dans le cadre de ses missions, l'agence joue un rôle de centre de ressource en matière de capitalisation de données cartographiques et statistiques.

Le recueil, l'intégration, la structuration, la mise à jour, la sauvegarde, le traitement, l'analyse, la diffusion, le partage des données géographiques et alphanumériques permettent d'alimenter les études en interne et auprès des partenaires (Trame verte et bleue et Mode d'occupation des sols pour le SCoT, projet de territoire du Grand Besançon, PLUi, démographie scolaire, OSU...).

Dans le cadre de ses missions, l'agence œuvre au développement d'un centre de ressource dont le but est la capitalisation et la mutualisation des données territoriales.

La montée en puissance du Système d'Information Territorial de l'agence implique un suivi et une mise à jour régulière des informations compte tenu du volume et de la complexité croissante des données à traiter.





## L'observatoire de la mobilité

L'observatoire de la mobilité, permettant de suivre principalement les effets du nouveau PDU du Grand Besançon s'est concentré sur deux tâches principales cette année.

### Le nouvel observatoire de la mobilité

L'AudaB a engagé la construction du nouvel observatoire de la mobilité du Grand Besançon en partenariat avec la ville de Besançon, le Conseil départemental du Doubs, la Région et la Préfecture. Ce travail a permis de fixer une liste d'indicateurs quantitatifs de suivi de la mobilité générale sur le territoire, tous modes de transports confondus. Après une période de récolte des différentes données et un travail important de mise en forme, une

première publication « Baromètre des mobilités » a été réalisée et sera présentée aux élus de l'agglomération chaque année à la rentrée de septembre.

### L'observatoire du tramway de l'agglomération bisontine

Le deuxième temps d'observation des effets du tramway a été publié en début d'année 2016 et présenté aux élus de l'agglomération. Un travail de communication a été fourni par l'agence en 2016 avec la réalisation d'un poster présentant les transformations de la ville avant/après tramway.

L'agence a également alimenté le département mobilités pour le suivi du dossier de subvention de l'État accordée dans le cadre du projet de tramway.



## L'observatoire socio-urbain (OSU) de l'agglomération bisontine

En 2016, l'AudaB a poursuivi la mise à jour des indicateurs de suivis dans l'Observatoire socio-urbain par les données livrées fin 2015 afin d'apporter une vision fine et pérenne du territoire. Le traitement du recensement 2012 de l'INSEE et l'analyse des résultats ont permis la réalisation de fiches quartiers qui intègrent l'Analyse des besoins sociaux (ABS) et de quatre « synthèses » quartiers en 2016.

Ces « synthèses » de quartiers complètent les fiches quartier de l'ABS du CCAS de Besançon (Centre communal d'action sociale) par une approche plus approfondie et élargie aux questions urbaines.

Ces productions ont pour vocation de développer une culture partagée sur les questions socio-urbaines à l'échelle intercommunale afin d'alerter sur les fragilités.

L'OSU a pour objet de servir de support d'aide à la décision aux services des collectivités partenaires.

Parallèlement, dans le cadre du contrat de ville et à travers l'OSU notamment, l'AudaB accompagne les référents territoriaux, techniciens et élus en apportant son expertise pour identifier les indicateurs les plus pertinents.



Quartier de Montrapon  
Photo : AudaB

Poster présentant les transformations de la ville avant/après tramway

Document : AudaB



## L'observation des effectifs scolaires

L'AudaB a accompagné des collectivités membres dans le cadre de réflexions prospectives de leur démographie scolaire, notamment pour les communes de Noironte-Audeux-Chaucenne, Fontain-Arguel-La Vèze et la commune de Saint-Vit. Pour ce faire, l'agence s'est appuyée sur ses connaissances en démographie et sur les données scolaires des années antérieures dont elle disposait.

Ces études ont été réalisées à l'aide d'une méthodologie de modélisation, en prenant en compte les dynamiques socio-démographiques observées et en mesurant l'impact du développement résidentiel sur les effectifs des écoles, pour proposer des projections scolaires en fonction des différents projets que pourrait porter la collectivité.

Les conclusions de l'AudaB ont ainsi contribué à la réflexion des élus sur le besoins ou non d'évolution des équipements et locaux existants. L'objectif de ce travail est de pouvoir donner une vision prospective aux communes afin d'assurer une bonne planification pour l'extension et le perfectionnement de l'éducation.



Noironte  
Photo : AudaB



Chaucenne  
Photo : AudaB



## L'observatoire départemental de l'habitat (ODH) et l'accompagnement au plan départemental de l'habitat (PDH)

Dans le cadre de l'ODH, l'AudaB travaille avec l'agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard (ADUPM) à un document de retours d'expériences concernant des opérations de logements pour lesquelles les collectivités locales ont eu un rôle, soit pour les impulser, soit pour les guider. Un recensement d'opérations intéressantes a été lancé au dernier trimestre 2016 auprès des partenaires du PDH et des différents contacts des agences d'urbanisme. Une soixantaine d'opérations ont été signalées. La sélection se poursuivra pour l'édition d'un guide dans le courant de l'année 2017.

En parallèle, l'AudaB travaille avec l'agence départementale d'information sur le logement du Doubs (ADIL 25) à une analyse des prix du foncier. En 2016, les deux structures ont testé une nouvelle base de données. Les résultats, peu concluants, ont entraîné un report sur d'autres données dont les analyses seront publiées par l'ODH en 2017.

Opération du 6 rue de la Madeleine à Besançon  
Photo : AudaB

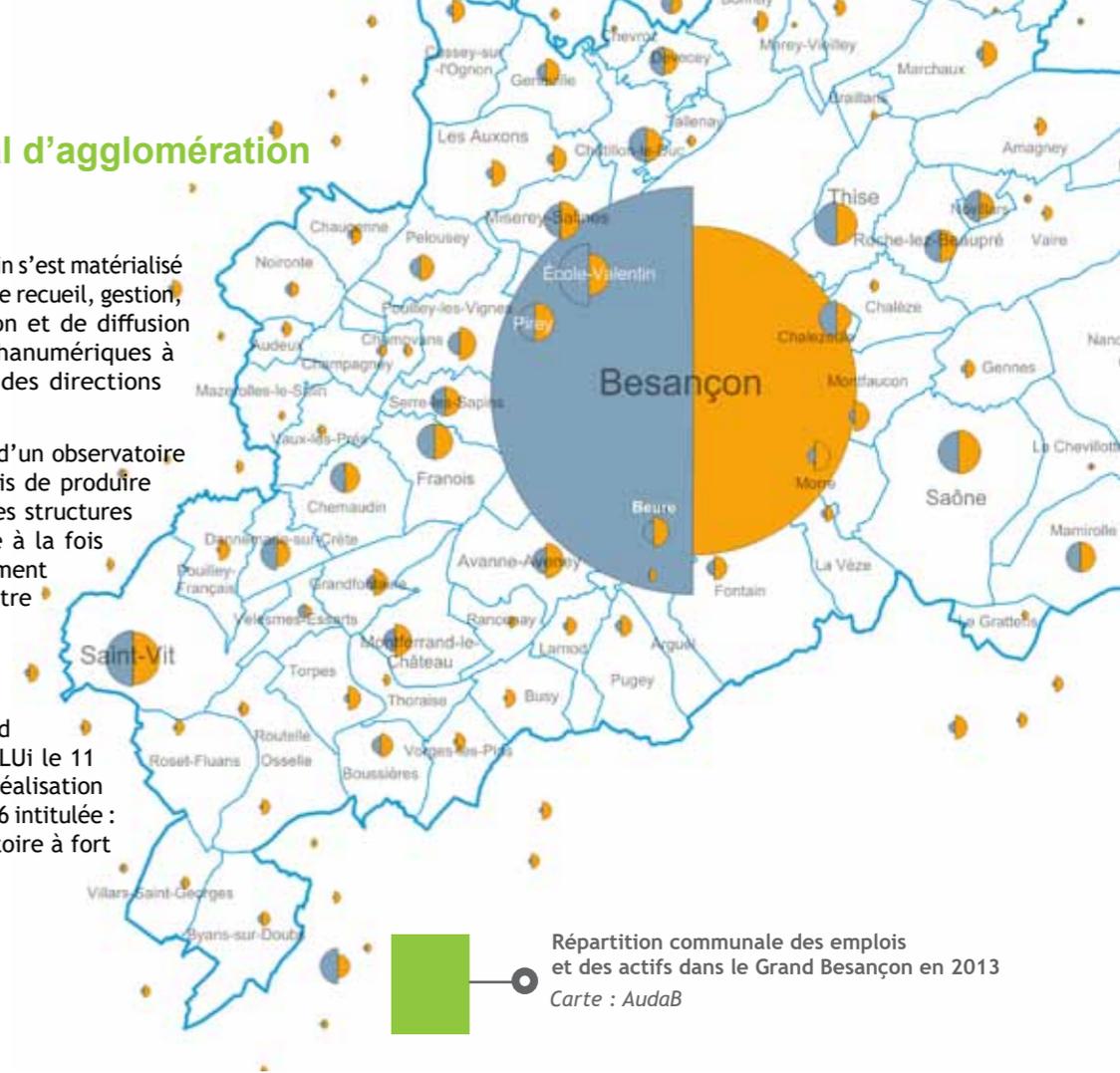


## L'observatoire général d'agglomération du Grand Besançon

Le Système d'information métropolitain s'est matérialisé par la mise en synergie d'un processus de recueil, gestion, traitement, analyse, représentation et de diffusion de données géographiques et alphanumériques à disposition des élus membres et des directions générales.

Cet outil d'appui à la construction d'un observatoire sur l'espace grand bisontin a permis de produire des analyses mettant en exergue les structures et dynamiques spatiales à l'œuvre à la fois dans le Grand Besançon mais également dans l'espace interstitiel compris entre Besançon et Dijon.

Cet observatoire général a notamment contribué à alimenter la réflexion sur la connaissance territoriale du Grand Besançon lors de l'atelier n°2 du PLUi le 11 juin 2016 et a permis également la réalisation d'une analyse publiée en octobre 2016 intitulée : « Entre Besançon et Dijon, un territoire à fort potentiel de développement ».



Répartition communale des emplois et des actifs dans le Grand Besançon en 2013  
Carte : AudaB

## Le suivi de la zone franche urbaine (ZFU) de la ville de Besançon

Depuis plusieurs années, l'agglomération et l'État confient à l'AudaB une mission de suivi-évaluation des effets de la ZFU sur le tissu économique de Planoise. Ce travail réalisé en relation étroite avec l'agglomération est présenté chaque année lors d'un comité de pilotage.

La mise en place du dispositif de zone franche urbaine bénéficie d'un suivi annuel indispensable à la mesure de son efficacité. L'AudaB accompagne le Grand Besançon dans cette démarche en mettant à disposition son expertise en

matière de traitement de données. La mesure et l'analyse de l'évolution de l'activité économique vient compléter la connaissance du terrain acquise par le Grand Besançon. Ce partage de connaissance contribue à intégrer une vision précise et régulière de l'activité de la ZFU : évolution sectorielle et attractivité.

Le bilan de l'année 2015 a été présenté lors du comité de pilotage du vendredi 17 Juin 2016.



## Les analyses prospectives spécifiques

Après un premier travail réalisé pour le compte de SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre d'un appel à projet de l'Office fédéral des transports suisse fin 2015, l'EPIC (Établissement public industriel et commercial) ferroviaire a souhaité adhérer à l'AudaB et poursuivre les réflexions communes avec l'agence et ainsi bénéficier de ses savoir-faire à plus long terme en appui de son pôle de réflexion stratégique régional (Pôle Design du réseau).

L'année 2016 a vu l'affirmation de cette collaboration nouvelle avec la réalisation de quatre études croisant prospective des dynamiques territoriales, mobilité et planification sur les territoires régionaux desservis par des lignes ferroviaires :

- la ligne des horlogers (Besançon - La Chaux de Fonds) ;
- la ligne des hirondelles (Andelot-en-montagne - Saint-Claude) ;
- la ligne Auxerre - Laroche-Migennes et sa relation avec l'Île de France ;
- la ligne du Revermont (Besançon - Lons-le-Saunier) - échéance premier trimestre 2017.

Un premier travail de méthodologie a été réalisé par l'agence en début d'année, permettant de dresser des indicateurs communs et des échelles d'observation qui ont facilité les comparaisons entre les différents corridors étudiés.



Les quatre études sur les territoires régionaux desservis par des lignes ferroviaires

Documents : AudaB

Ces études ont, par la suite, nécessité un travail conséquent de terrain, de cartographie et d'exploitation de données permettant de dresser un bilan des dynamiques territoriales en cours, d'évaluer les besoins de mobilité du territoire à ce jour et à un horizon plus lointain et d'éclairer sur la planification actuelle des communes traversées et de l'intégration de leurs équipements ferroviaires au sein de leurs projets.

Après un premier cycle de rendu, un travail d'ouverture aux différents partenaires du Contrat de Plan État Région (Région Bourgogne-Franche-Comté, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, SNCF TER et Mobilité) a été mené, pour faciliter une adhésion plus large à la démarche et une connaissance des différents éclairages. Ce travail de présentation aux acteurs se poursuivra en 2017.

### Le cas particulier de la ligne des Hirondelles

La ligne des hirondelles traverse le Haut-Jura et relie Andelot-en-Montagne à La Cluse, en desservant notamment Champagnole, Morez et Saint-Claude. Elle est, depuis plusieurs années, classée parmi les « lignes touristiques » de la SNCF. Cette caractéristique a permis à l'AudaB de réaliser un volet complémentaire à l'étude générale de besoin de mobilité, centré sur le patrimoine culturel et paysager de la ligne ainsi que son potentiel touristique. Ce volet plus sensible énumère plusieurs pistes de réflexions et axes de travail à destination des acteurs et territoires traversés pour une meilleure appropriation de ce patrimoine.



Falaise du Racht  
Chaux-des-Crotenay  
Croquis : AudaB





## L'AudaB itinérante et communicante

### Balade urbaine autour du quartier de la Préfecture

L'AudaB a voulu en 2016 élargir son action de pédagogie et de sensibilisation autour des formes urbaines de l'agglomération bisontine. C'est ainsi que l'étude de l'évolution urbaine du secteur sud-ouest du centre-ville de Besançon a été réalisée ayant en perspective l'organisation d'une balade urbaine ouverte au grand public à l'occasion des journées du patrimoine 2016. Dans cet objectif, l'agence a travaillé en lien étroit avec Besançon Tourisme et Congrès. Une publication de 6 pages a été éditée et la balade urbaine guidée par l'AudaB a été réalisée le dimanche 18 septembre 2016 avec deux groupes et 50 inscrits au total. A posteriori, Besançon Tourisme et Congrès a intégré cette balade urbaine dans le cadre de sa programmation annuelle 2016-2017 de visites guidées et d'autres projets conjoints sont envisagés pour les années à venir.

### Journées européennes du patrimoine : 150 visiteurs pour l'Hôtel Jouffroy

Comme l'an passé, l'AudaB a ouvert ses portes au public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Cette année ce sont 150 personnes qui sont venues découvrir les cheminées, les plafonds, les coussièges de l'Hôtel. Une réussite pour les salariés de l'agence qui s'étaient mobilisés pour organiser les visites et accompagner les groupes.

### L'AudaB, la culture et le patrimoine

Forte de l'expérience développée lors du travail d'élaboration du dossier de candidature à l'inscription des Fortifications de Vauban sur la Liste du patrimoine mondial, l'AudaB a poursuivi ses missions d'accompagnement de ses partenaires sur les problématiques patrimoniales et culturelles qu'ils rencontrent. Pour faire le point sur les études

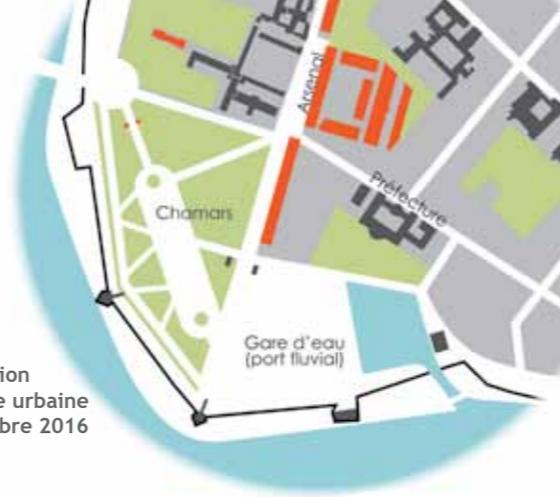


Journées européennes du patrimoine  
Visite de l'Hôtel Jouffroy - locaux de l'AudaB  
Photo : AudaB



Extrait de la publication pour la balade urbaine du 18 septembre 2016

Plan : AudaB



menées et les enjeux soulevés par ces thématiques pour nos territoires, notamment depuis 5 ans, un rendez-vous d'une heure spécialement consacré à « L'AudaB, la culture et le patrimoine » a été organisé en novembre 2016, à destination des acteurs institutionnels du patrimoine de Besançon et de son agglomération. Ce rendez-vous a permis une première réflexion partagée sur la façon de mieux mettre en commun la connaissance, les méthodes, les expériences développées sur cette question du patrimoine territorial mais aussi les besoins à venir. Plus particulièrement, la formalisation d'un groupe de travail sur cette question est envisagée dans un avenir proche.



L'Hôtel Jouffroy / Maison du Directeur (Les Salines royales d'Arc-et-Senans) / Fréquentations des grands sites touristiques sur la Ligne des hirondelles  
Photos et carte : AudaB



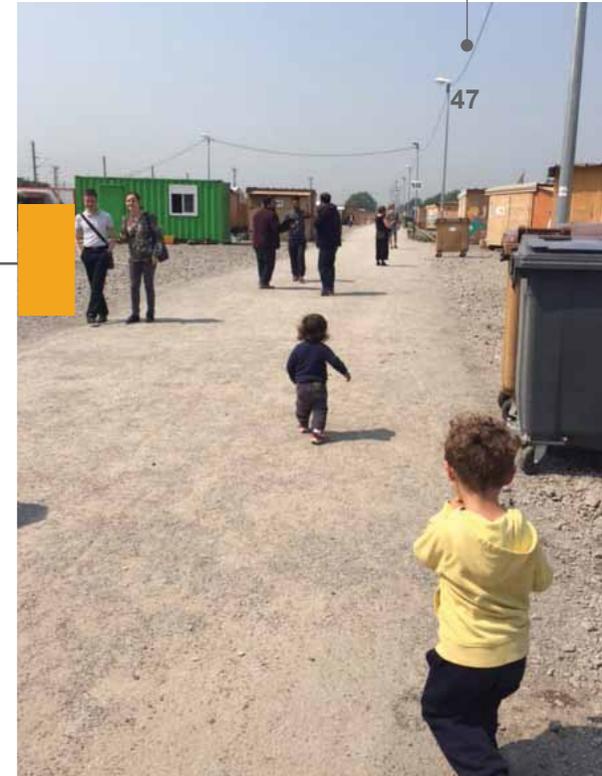
## La Fédération Nationale des Agences d'urbanisme

zoom sur le Bureau de Dunkerque



Bureau de la FNAU de Dunkerque  
Juin 2016  
Photo : AudaB

Camp de réfugiés de Dunkerque  
7 juin 2016  
Photo : AudaB



### Dunkerque a accueilli en juin 2016 les élus de la FNAU, venus définir les feuilles de route nationales sur l'énergie et les réseaux d'agences en régions.

Durant 3 jours, les Présidents et Directeurs des agences d'urbanisme de toute la France ont participé à une réunion du bureau élargi de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). L'AudaB était présente.

Le territoire n'a pas été choisi au hasard puisque la rencontre était notamment consacrée à l'énergie, question incontournable en région Flandre-Dunkerque. La rencontre bénéficiait d'ailleurs pour l'occasion du soutien de l'ADEME, dans le cadre de la convention signée avec l'AGUR sur la promotion de la planification énergétique.

Cette réunion du bureau était ouverte aux différents partenaires énergéticiens avec lesquels le monde des agences d'urbanisme a développé des partenariats étroits : EDF, GRDF ou encore ERDF (tout juste renommé ENEDIS). Tous ont salué ce rapprochement entre les experts de l'urbanisme et ceux de l'énergie. A l'issue des échanges, la nouvelle

feuille de route « énergie » de la FNAU a été validée collectivement. Parmi les priorités pour l'année à venir : le renforcement des partenariats au niveau national et local, le partage et la mutualisation des méthodes, le développement de l'observation et du traitement des données, le renforcement du volet « climat » dans les documents de planification et projets de territoire, le partage d'expériences sur de nouveaux champs (ville intelligente, croissance verte, pollution de l'air ...).

Profitant de la dynamique engagée par l'AGUR avec les 7 autres agences des Hauts-de-France, les membres du bureau de la FNAU ont également inscrit à l'ordre du jour de la rencontre la constitution de réseaux régionaux d'agences d'urbanisme.

Les participants sont revenus sur l'enjeu des structurer des collaborations étroites entre les agences afin de pouvoir apporter une expertise aux nouvelles Régions, complémentaire à celle de leurs services.

Les différentes visites de terrain ont permis d'illustrer et compléter les séances de travail accueillies à la Halle

aux sucres. Les participants ont ainsi eu l'occasion de découvrir des sites emblématiques : visite de la centrale nucléaire de Gravelines, du grand port maritime de Dunkerque, du Learning center « ville durable » hébergé au cœur de la Halle aux sucres, d'un site de méthanisation dans la métropole lilloise, des opérations exemplaires de ville en transition de Grande-Synthe. A la demande des participants, la délégation a également pu se rendre dans le camp de migrants. Une visite qui s'est déroulée dans un esprit attentif et responsable, sous la conduite et les explications précieuses du maire Damien CAREME.



# Les publications 2016 de l'AudaB - extraits...



Janv. 2016  
48  
Derniers résultats du recensement de la population dans les aires urbaines de Besançon et de Dijon  
Réalités et dynamiques démographiques  
Population urbaine 2015 : les chiffres en regard  
Au premier janvier 2015, la population de l'aire urbaine de Besançon est de 488 000 habitants, soit une augmentation de 10,2% par rapport à 2010. L'aire urbaine de Dijon compte 282 000 habitants, soit une augmentation de 10,1% par rapport à 2010.



Janv. 2016  
Cahier de la prospective « mobilité du futur »  
LA MOBILITÉ DU FUTUR  
VERS UNE ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS ET DE L'ACTION POLITIQUE ?  
Méthode et analyse



Mars 2016  
Accompagner les intercommunalités Le PLUi



Mars 2016  
La prise en compte des mobilités dans le document d'urbanisme  
Conseils et mise en œuvre



Juin 2016  
Cahier thématique « Mode d'occupation des sols »  
MODE D'OCCUPATION DES SOLS  
Méthode et analyse



Juin 2016  
Le niveau de vie dans le Grand Besançon : éléments statistiques sur la répartition du revenu disponible



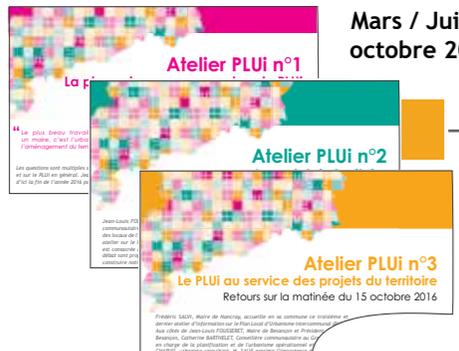
Août 2016  
TOPOGUIDE : Balade au fil de l'eau entre vallée du Doubs et Aqueduc gallo-romain d'Arcier



Sept. 2016  
Du Champ de Mars au quartier de l'Intendance - évolution d'un ancien délaissé urbain



Oct. 2016  
Entre Besançon et Dijon, un territoire à fort potentiel de développement



Mars / Juin & octobre 2016  
Les 3 comptes-rendus des ateliers PLUi

## Quelques articles rédigés en 2016...

Articles rédigés dans le cadre de la publication SYTERE (Systèmes territoriaux régionaux) :

- « Des écarts qui s'amplifient entre besoins et offre de soins »
- « Activité, emploi, chômage 2007-2012 en Bourgogne-Franche-Comté »
- « Accès aux soins de proximité ».



Janvier & mars 2016

# Évènements 2016 de l'AudaB



Workshop Request Besançon  
15 décembre 2016  
Photo : AudaB



La 37<sup>e</sup> Rencontre Nationale des Agences d'Urbanisme Bayonne  
du 5 au 7 octobre 2016  
Photo : AudaB



Colloque : Le patrimoine, un projet territorial  
Palais de Chaillot, Paris  
4 mai 2016  
Photo : AudaB



Colloque : Le patrimoine, un projet territorial  
Palais de Chaillot, Paris  
4 mai 2016  
Photo : AudaB





## Une équipe pluridisciplinaire...

50

- Février 2001 **Agnès MONNERET** - chargée d'études - *géomatique et cartographie*
- Janvier 2003 **Isabelle MAQUIN** - Directrice adjointe
- Avril 2003 **Michel ROUGET** - Directeur
- Avril 2005 **Stéphane PORCHERET** - chargé d'études - *planification et urbanisme réglementaire*
- Janvier 2007 **Delphine JOLISSAINT** - infographie et organisation générale (Elle quitte l'AudaB le 14 mars 2017)
- Juin 2010 **Sofia BEKRAR** - chargée d'études - *politique de la ville et société*
- Avril 2011 **Flavie DROUARD** - chargée d'études - *habitat et foncier*
- Janvier 2012 **Blanca Elena BENAVIDES BARRERA** - chargée d'études principale - *urbanisme de projet*
- Février 2012 **Marie-Marthe FAUVEL** - chargée d'études - *développement local et patrimoine*
- Juin 2012 **Benjamin GRACIEUX** - chargé d'études - *paysage et environnement*
- Juillet 2012 **Sophie GAUZENTE** - chargée d'études - *planification et urbanisme réglementaire*
- Sept. 2012 **François RUNGE** - chargé d'études principal - *mobilités et projet de territoire*
- Avril 2013 **Olivier CANILLAC** - chargé d'études - *gestion et analyse des données*
- Sept. 2014 **Pierre CLAP** - chargé de mission - *prospective et connaissance*
- Sept. 2014 **Aline THOMAS** - assistante d'études - *projet et design urbain*
- Février 2016 **Elsa LONCHAMPT** - chargée d'études - *planification et urbanisme réglementaire*
- Mars 2016 **Lydiane JOSSERAND** - chargée de mission - *finances et ressources humaines*
- Septembre 2016 **Noémie LEPAGE** - assistante d'études - *cartographie et analyses spatiales*



Réunion entre la Présidente C. BARTHELET et le Directeur de l'AudaB M. ROUGET

Photo : AudaB



Réunion d'équipe

Photo : AudaB

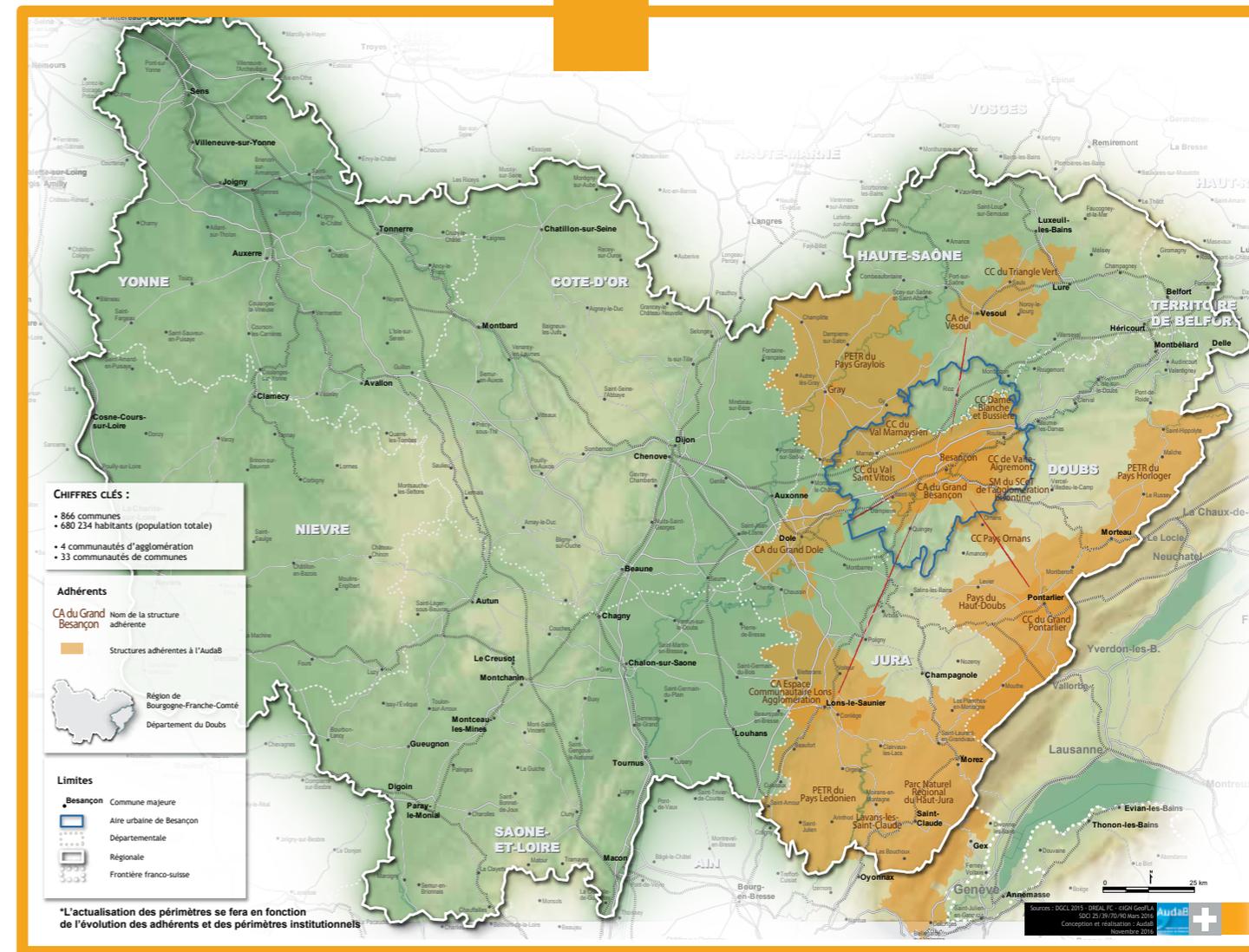
## Un territoire



51

L'AudaB en Bourgogne Franche-Comté en décembre 2016

Carte : AudaB





## Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté

Jusqu'au 16 novembre 2016 : Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

Hôtel Jouffroy

1 rue du Grand Charmont - BP 509

25 026 BESANCON CEDEX

Tél. : 03 81 21 33 00 - Fax : 03 81 21 32 99

Site internet : [www.audab.org](http://www.audab.org) - E-mail : [contact@audab.org](mailto:contact@audab.org)

